

le Castel gometzien

Juin 2018 / numéro 254

www.gometzlechatel.fr



page
10 Finances

page
26 Dossier :
Centre de
loisirs

page
44 Agenda

Informations pratiques

MAIRIE

76 rue Saint Nicolas
91940 Gometz le Chatel
Tél. : 01 60 12 11 05
Fax : 01 60 12 51 15
Mail : mairie@gometzlechatel.fr

Heures d'ouverture au public :

Lundi : 9h30 - 12h
Mardi : 14h30-19h
Mercredi : 14h30 - 17h30
Vendredi : 14h30 - 17h
Samedi : 10h - 12h (état civil uniquement)

SOCIAL

Mail : sgenet@gometzlechatel.fr
tel : 01.60.12.72.27
sur rendez -vous uniquement.

MAISON DES SERVICES PUBLICS

60, route de Chartres
Tél. : 01 69 28 43 99
Mail : msp@gometzlechatel.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 14h - 18h
Mardi : fermé
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 14h - 19h
Vendredi : fermé
Samedi : 9h - 12h

MEDIATHEQUE

12, rue Saint Jean de Beauregard
Tél. : 01 60 12 64 83
Mail : mediatheque-gometz@scientipole.fr
Heures d'ouverture :
Mardi et vendredi : 14h30 - 18h
Mercredi : 10h - 12h30 et 14h30 - 18h
Samedi 10h-12h30.

Sommaire



- p. 3 Éditorial
- p. 4 Actualités
- p. 6 Délibérations et interco
- p. 7 Travaux
- p. 9 Urbanisme
- p. 10 Finances
- p. 12 Cadre de vie et environnement
- p. 15 Solidarité
- p. 17 Enfance, jeunesse, sénior
- p. 23 Médiathèque
- p. 25 Dossier
- p. 28 Retour sur
- p. 29 MJC
- p. 31 Animations et Associations
- p. 43 Le mot de l'opposition
- p. 44 Agenda

Bulletin Municipal

de Gometz-le-Châtel «Le Castelgometzien»
N°254- Juin 2018

Directrice de la publication : Lucie Sellem
Textes et photos : Elus et Associations
Création graphique : Morgane Lardant
Impression : GRENIER, 115-117 avenue
Raspail 94250 Gentilly



Le prochain numéro paraîtra début mai 2018.
Le Castelgometzien est disponible dans tous les lieux
de la commune et téléchargeable sur le site : www.
gometzlechatel.fr.



- Déchets verts tous les mardis
- Les encombrants c'est quand vous voulez ! 01 73 07 90 80

• Dépôt des **déchets ménagers spéciaux** aux services techniques les 1ers et 3èmes samedis du mois de 9h30 à 11h30 au centre technique municipal (10 rue du Fromenteau, ZA des Hauts des Vignes)



Ce printemps 2018 voit l'aboutissement de projets importants pour notre commune !

Et avant tout l'ouverture de notre nouveau centre de loisirs Simone Veil, fruit de presque 4 années d'un travail collectif de conception, recherche de financements et enfin travaux, mobilisant services (de la commune et de la communauté Paris Saclay), élus et partenaires (Etat, Région IDF, Département de l'Essonne). Nous tenons à les remercier tous pour leur engagement et c'est avec beaucoup de plaisir que nous voyons enfin les professionnels, les enfants et leurs familles investir ces lieux. La fonctionnalité, la clarté, le confort et le calme en sont les qualités essentielles soulignées par tous. L'inauguration officielle prévue courant septembre vous permettra de venir découvrir ce nouvel équipement.

Des espaces de jeux, de pique-nique, de sports et bien-être d'extérieur ont vu le jour au Bassin d'Armand et au Bois des Grés, les enfants en raffolent ! Profitez des beaux jours pour vous y retrouver et passer d'agréables moments de détente, de jeux et de sports en famille ou entre amis !

Enfin ce printemps voit le lancement du chantier de **réfection complète de la route Neuve**. Nous savons les désagréments subis par les riverains pendant ces travaux mais ils permettront à terme une voirie restaurée et surtout des cheminements piétons accessibles pour un quotidien et un cadre de vie plus agréable pour tous.

Enfin n'oubliez pas la fête du village ! Cette année « **Gometz part en live !** » le samedi 16 juin à partir de 15h sur le stade municipal, scène ouverte, jeux gonflables, ateliers, stands, goûters, repas puis concert Rock !

Bel été à toutes et tous !



État civil

Naissance

- Eliott DELORME AMARAL né le 13 janvier 2018
- Giulia ARNOLD ROUMIGUIERES née le 11 février 2018
- Sacha SOUSA né le 6 mars 2018
- Khadim DIAGNE né le 19 mars 2018
- Anna MOUGEOT née le 27 mars 2018
- Nolan CONRATH CLETO né le 04 avril 2018
- Lior PAOLINI né le 1er avril 2018

Décès

- Jeannine HIMPE
- Antonio ALVES
- Marie PRAZERES
- Dominique HARIR
- Jean-Pierre HOUDIÈRE
- Michel LAUBERTON

Infos pratiques

Samu : 15

Pompiers : 18

Centre anti-poison :

01 40 05 48 48

Centre hospitalier d'Orsay :

01 69 29 75 75

Kine Bronchiolite :

0 810 817 812

Maison médicale de Gometz

Le châtel :

- Médecins 01 60 12 57 15

- Infirmières : 01 60 12 37 82

Dr Dinh-Tran : 01 69 28 36 70



Chirurgien-dentiste, Dr Ra-
solonjatovo Sophie :

01 60 12 93 61

Pharmacie Genuist :

01 69 28 20 05

Gendarmerie Chevry-Gen-
darmerie Nationale :

01 60 12 12 80

Commissariat des Ulis :

01 64 86 17 17

Maison départementale des
solidarités (MDS):

01 64 86 11 10

Chenilles processionnaires.

En lien avec le réchauffement climatique, elles arrivent dans notre région.

Elles proviennent de la ponte en été d'un petit papillon de nuit gris : il choisit de préférence les pins. Elles se déplacent en longues processions pour manger les aiguilles puis retourner au nid. Au printemps ou plus tôt (décembre

à février), elles descendent le long du tronc pour s'enterrer et devenir des nymphes.

Ces chenilles sont très gênantes :

- Les arbres peuvent être attaqués.
- Elles sont velues et leurs poils sont très urticants. Les dangers

pour l'homme sont multiples : urticaire, gêne respiratoire. Pour les animaux (chiens, chevaux) les conséquences peuvent être catastrophiques.

Comment éviter leur prolifération ?

- Enlever les nids de chenilles accessibles et les brûler (Attention, il est conseillé de faire appel à des professionnels).
- Utiliser des pièges pour leurs papillons, appâtés avec des phéromones : à poser de mi-juin à mi-septembre.
- Utiliser des moyens mécaniques

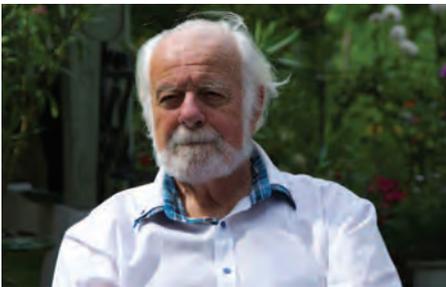
pour piéger les chenilles qui descendent le long des troncs (colerette entourant le tronc, en fin d'hiver, il suffira de décrocher le sachet et de l'incinérer). C'est une méthode de lutte écologique particulièrement valable pour les jardins.

- Favoriser la présence de mésanges bleues et charbonnières

: installer des nids à proximité des arbres, une mésange peut détruire 200 chenilles par jour.



Jean-Michel DUPOUY, ce nom, j'espère dit encore quelque chose à certains d'entre nous.



Il fut maire de Gometz 1975 à 1984. Élu minoritaire en 1971 sur une liste formée autour de parents las de la médiocrité des locaux scolaires. Il resta élu jusqu'en 1989. Il vient de décéder à 84 ans, dans sa région d'origine les Landes.

Il n'eut pas la responsabilité du début de la construction du groupe scolaire actuel mais y contribua lorsque le maire empêtré dans les problèmes financiers donna sa démission. Une élection partielle lui fournit une majorité, étroite. Faire une liste exhaustive de tout ce qui fut entrepris sous sa direction serait dérisoire car elle ne marquerait pas sa façon de travailler : délégations larges aux conseillers, consultation de la population par des commissions écoutées, réunions publiques. Les problèmes de la commune furent abordés avec beaucoup de

détermination.

Mais avant d'examiner quelques réalisations marquantes je veux mettre en exergue une décision de caractère administratif essentiel : il fit classer l'église Saint Clair de Gometz Le Châtel à l'inventaire supplémentaire des bâtiments historiques. C'était un premier pas vers une rénovation qui se poursuit encore actuellement alors que le plan alternatif était la démolition, de fait plus coûteuse pour la commune que la restauration, largement subventionnée. La construction de l'école se poursuivit. Parmi les autres grands dossiers traités au début de ses mandats : le plan d'occupation des sols (POS). Il fut élaboré avec l'aide de la DDE. De nombreuses réunions et expositions permirent à chacun d'exprimer un avis et in fine un plan détaillé fut remis à chaque habitant. Ce POS a perduré pendant 25 ans.

Je voudrais souligner un autre point : les moyens apportés à la mise en place d'équipes de football. Il emprunta un terrain, à pente non

négligeable, et le fit drainer. Un vestiaire en tôle ondulée fut installé et les équipes se satisfirent avec beaucoup d'enthousiasme de ces installations sommaires pendant de nombreuses années.

Chacun a mis la main à la pâte pendant ces 11 années de mandat. Le travail s'est poursuivi par la suite mais il faut hélas constater la baisse d'intérêt de la population d'aujourd'hui pour ce qui faisait la vie de la commune. Il faut également se rendre compte que la gestion communale était à cette époque encore moins lucrative que maintenant, et qu'il menait en parallèle une activité professionnelle très prenante. C'est ce dernier point qui l'amena à se retirer du poste de maire : Il prit en effet la direction, en Allemagne, d'une équipe sur la métallurgie en milieu nucléaire.

A cette occasion, lui membre du Parti Communiste, me demanda, moi 1er adjoint, membre du Parti Socialiste, de lui succéder. Qui parlera encore de sectarisme ?

Michel Cherret

Si vous souhaitez apporter un témoignage, écrivez à :
Mme Françoise Dupouy 6 allée de Roumegous
33125 Saint Magne.



Principales délibérations communales

Conseil municipal du 12 février 2018

- Prescription de la révision allégée du PLU pour prendre en compte les conclusions de l'étude du SIAHVY parvenue fin 2017 et définir le dispositif réglementaire adapté à la protection des zones humides avérées.
- Débat d'Orientation Budgétaire (en ligne sur le site gometzlechatel.fr - Vie municipale - Finances).
- Choix du nom du nouveau Centre de Loisirs « Simone Veil », en

hommage à une femme investie dans les valeurs républicaines, la défense du droit des femmes, l'égalité femmes/hommes.

Conseil municipal du 9 avril 2018

- Vote du budget (en ligne sur le site gometzlechatel.fr - Vie municipale - Finances).
- Prise de parts dans la coopérative agricole « Les Champs des Possibles », affirmant la volonté de la commune de permettre le maintien des terres agricoles et de

soutenir une culture alternative avec une évolution vers l'agriculture raisonnée et biologique.

Principales délibérations intercommunales

Conseil communautaire du 14 février 2018

- Rapport d'orientation budgétaire 2018.
- Institution de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).



Conseil communautaire du 28 mars 2018

- Vote du budget 2018.
- Baisse des taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).
- Convention de financement pour le Contrat d'Objectif Territo-

rial Energie Climat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et le Maitrise de l'Energie).

Le nouveau Conservatoire Paris-Saclay, géré par la communauté d'agglomération Paris-Saclay, est ouvert !

Inauguré le 5 avril, ses espaces confortables et lumineux sont mis à disposition des élèves et de leurs professeurs depuis cet hiver pour la plus grande satisfaction de tous. Rendez-vous à partir de mai pour les inscriptions 2018/2019 Au Conservatoire à Rayonnement

Départemental Musique-Danse-Théâtre !

Plus de renseignements sur paris-saclay.com

CRD Paris-Saclay :

87 rue Jean Teillac 91400 Orsay
01 69 28 72 07



En selle pour le Tour Paris-Saclay 2018 !

VTTistes, vous êtes attendus nombreux pour cette nouvelle édition du

Tour Paris-Saclay VTT

Le dimanche 10 juin,

Départ au complexe sportif du Moulon, à Gif-sur-Yvette.

Que vous soyez sportifs confirmés ou simple pratiquants, amateurs de balades en famille, vous trouverez de quoi satisfaire vos envies avec, au choix, 4 boucles de 12, 25, 40 et 70 km !

Inscriptions sur paris-saclay.com



Le chantier de la Route Neuve a commencé !

La première phase du chantier est en cours et consiste à remplacer la canalisation d'eau potable de la Route Neuve.

Ce premier chantier devrait se terminer comme prévu courant juin et se poursuivre pendant l'été par le chemisage du réseau d'eau pluviale, l'enfouissement des différents réseaux aériens puis, jusqu'en février 2019, par la réfection complète de la voirie, des trottoirs et des stationnements.

Les différents chantiers sont organisés par tronçons afin de permettre aux riverains et aux habitants des Bigarreux de circuler.

Durant ces travaux, la route Neuve est :

- barrée en journée, horaires du chantier 8h - 12h, 13h - 17h.

- mise en impasse dans les deux sens les soirs et week-ends.

- un accès piéton et de passage pour les véhicules d'urgence est toujours effectif.

- le stationnement est interdit sur l'ensemble de l'emprise du chantier en fonction de son avancement.

Pour une meilleure information tout au long de cette période, vous pouvez consulter le site internet :

www.gometzlechatel.fr/travaux
en cours/réfection de la Route Neuve.

Si besoin, les riverains sont informés par boitage directement par les entreprises.

En cas de questions ou de difficultés liées à ce chantier, vous pouvez nous écrire à :

mairie@gometzlechatel.fr
 ou nous téléphoner au :

01 60 12 11 05.

Nous remercions vivement les riverains pour leur compréhension durant cette période de travaux.



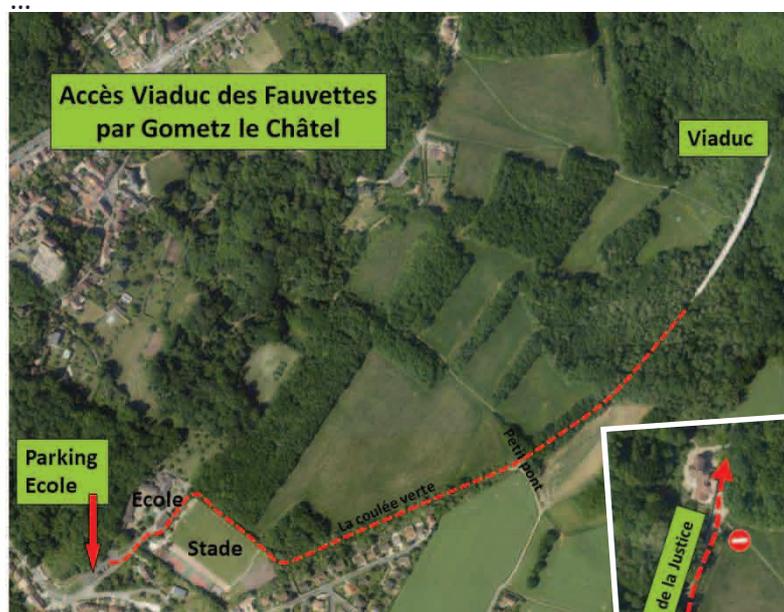
Nouveaux cheminements vers le viaduc des Fauvettes

A la suite du départ en retraite d'un agriculteur, le bail agricole des parcelles situées entre le chemin de la Justice et le viaduc a été transmis à la **ferme pédagogique « Mon oasis » à Limours**.

Situé dans le centre de Limours, ce « petit conservatoire du patrimoine rural » propose aux enfants une approche pédagogique originale des animaux familiers (oiseaux, canards, oies, pigeons, lapins, moutons, chèvres, ânes, poneys, vaches, etc), en organisant des visites et ateliers mais également, reconstitution de mini-fermes dans les écoles, organisations d'événements autour des activités de la ferme, zoothérapie

Ce sont donc les nouveaux exploitants des parcelles à proximité du viaduc et ils ne souhaitent plus les laisser en jachère mais y cultiver du foin pour nourrir leurs animaux. A terme, ils laisseront probablement des animaux en pâturage sur les parcelles les plus hautes.

Il convient donc de protéger ces cultures en respectant les nouveaux cheminements d'accès au viaduc mis en place en accord avec le nouvel agriculteur (voir plans ci-dessous) et de suivre les fléchages jaunes qui vous emmène sur le haut du champ. L'accès secours vers le viaduc est bien-sûr maintenu.



Point d'information sur les logements locatifs sociaux sur notre commune



L'article 55 de la loi Solidarité Renouvellement Urbain (13/12/2000) impose aux communes de l'agglomération parisienne un taux de 25% de logements locatifs sociaux.

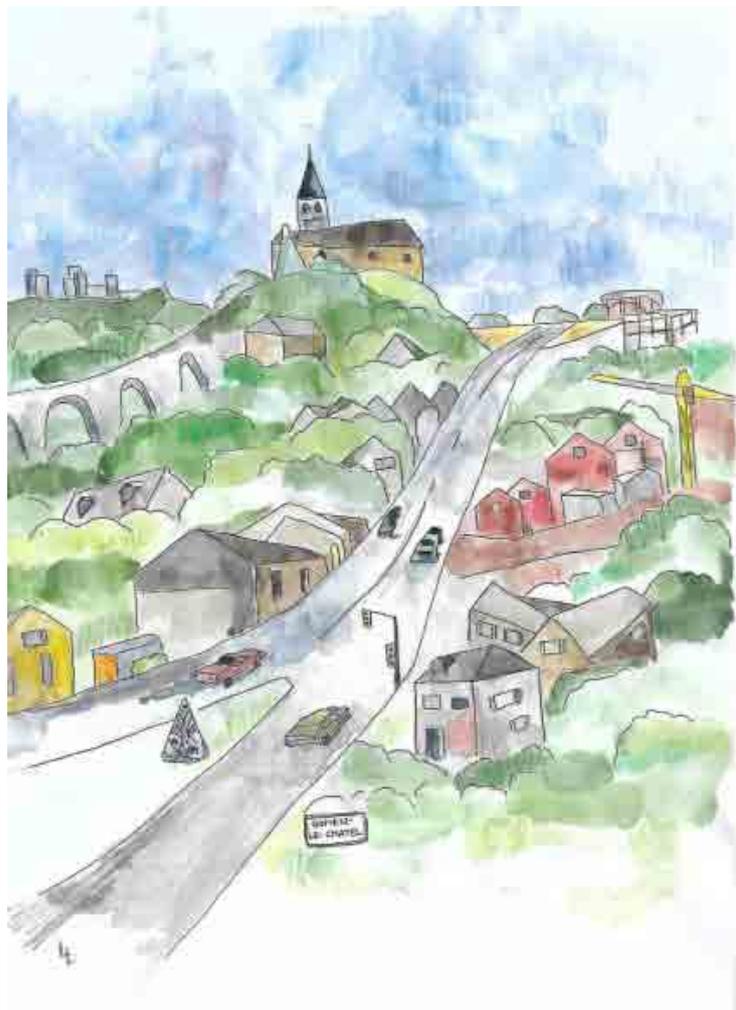
Les communes dont le taux est inférieur se voient fixé des objectifs triennaux de rattrapage du nombre de logements sociaux. Le décompte se fait au stade de l'obtention des subventions pour les projets des bailleurs sociaux.

Sur la période 2014-2016 l'objectif triennal de la commune n'a pas été atteint.

La préfète de l'Essonne a prononcé le constat de carence pour notre commune le 20/12/17.

Les conséquences de cet arrêté préfectoral sont les suivantes pour les trois prochaines années :

- La majoration du prélèvement annuel des pénalités(*) pour non-atteinte du taux de 25% de logements locatifs sociaux, soit un montant de 22992€ qui sera doublé à 45984€ dans notre cas.
- Le transfert à la préfète de l'exercice du droit de préemption urbain qui s'exerce à chaque transaction immobilière de terrain bâti ou non, en lieu et place du maire.
- La gestion par la préfète des droits d'attribution dont dispose la commune sur les logements sociaux existants ou à livrer, en suspendant les conventions de



réservation conclues avec les bailleurs sociaux.

L'ensemble de ces dispositions sont d'ores et déjà en œuvre.

En lien étroit avec les services de l'état, ainsi que nos partenaires tel l'Etablissement Public Foncier de l'Île de France, vos élus poursuivent leurs démarches actives sur ce sujet d'importance et restent très attentifs à toutes les opportunités qui se présentent.

Les projets en cours dans le diffus de notre habitat devraient, à terme, permettre d'améliorer sensiblement la situation actuelle et sortir dans les meilleurs délais de cet état de carence.

(*) Pour rappel les dépenses des communes en faveur de la réalisation de logements sociaux, telles les participations financières que nous versons aux bailleurs sociaux sont déductibles de ces pénalités.

Budget Primitif 2018

Malgré la poursuite des efforts exigée par l'Etat, l'équipe municipale engage les investissements prévus dans son programme grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Le 9 avril dernier, le conseil municipal s'est réuni pour l'approbation des comptes 2017 de la commune et le vote du budget primitif 2018. Dans un contexte qui reste difficile du fait des efforts financiers imposés aux collectivités locales, l'équipe municipale réussit à maintenir des investissements élevés pour répondre aux besoins des Castelgometziens, sans augmenter la pression fiscale grâce à une maîtrise de dépenses de fonctionnement.

Les nouvelles mesures de la loi de finance 2018

Pour la première fois, via la loi de finance 2018, le gouvernement

a dévoilé un plan pluriannuel (2018-2022) avec comme objectif une baisse du déficit de 2 points de Produit Intérieur Brut et de la dette de 5 points de PIB à travers un fléchissement de 3 points de PIB des dépenses de fonctionnement. Les collectivités locales sont mises à contribution via un pilotage des dépenses publiques : toutes celles dont les dépenses de fonctionnement dépassent 60 millions d'euros devront limiter l'augmentation de ces dépenses à 1.2% par an.

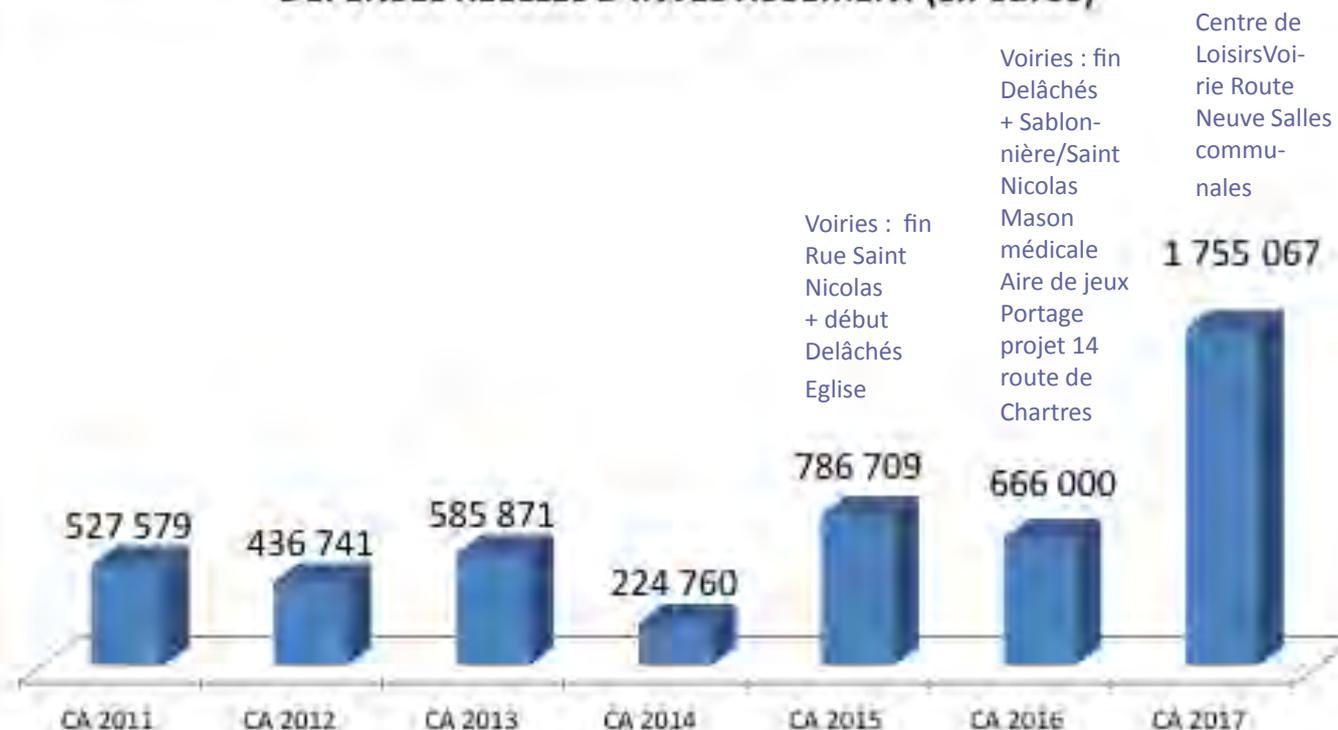
Même si Gometz-le-Châtel n'est pas tenue de respecter cet engagement en raison de sa taille, la dotation globale de fonctionne-

ment versée par l'Etat, principale ressource de la commune après les impôts, a été maintenue, pour 2018, à un niveau significativement réduit : en raison des amputations successives décidées par l'Etat pour redresser les finances publiques, la dotation reçue pour la commune est passé de 333 362 euros en 2014 à 218 920 euros en 2017.

Les investissements 2018

Malgré ce contexte qui demeure difficile, l'équipe municipale continue les investissements sur lesquels elle s'était engagée vis-à-vis des Castelgometziens lors de son élection de 2014.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (en euros)



Cette année, les principaux investissements concernent :

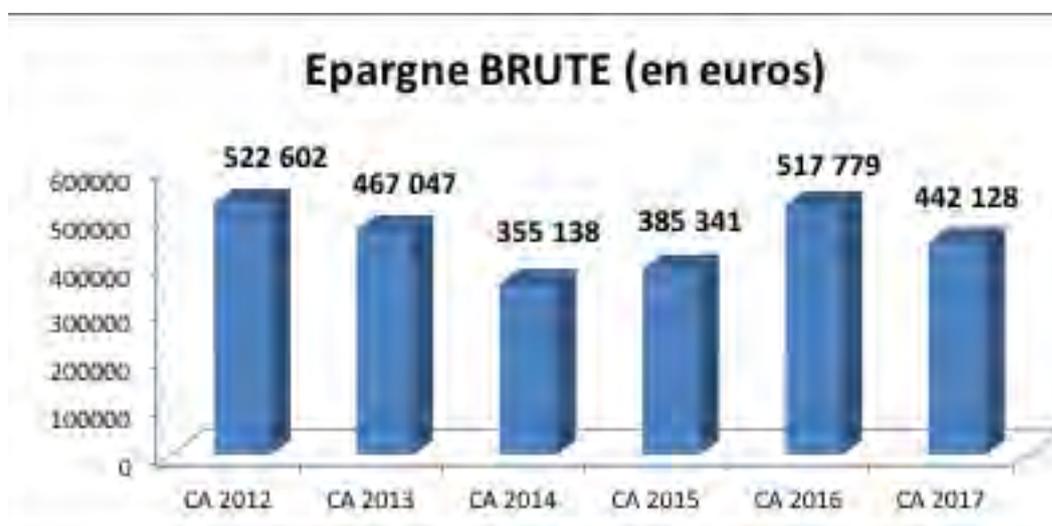
- **Pour le Cadre de vie et la Voirie :**
 - **Le chantier Route Neuve** d'un total de 1 243 883 € HT, avec des financements de la part de la **Communauté Paris Saclay** et une subvention ENEDIS / télécom. Le reste à charge pour la commune, équivalent aux enfouissements de réseaux, est prévu à 379 168 € HT.
- **Pour la Culture / Associations / Agenda D'Accessibilité Programmé :**
 - **La Réhabilitation des Salles associatives et accessibilité PMR :** 271 908 € avec en subventions la DETR (**Etat**) 2016 et le Fond du **Conseil Départemental de l'Essonne** de 171 670 €.
- **Pour l'Action sociale / Logement social :**
 - **La surcharge foncière du 14 route de Chartres :** 33 000 €/an sur 3 ans
 - **La préemption du 104 route de Chartres :** 78 000 €
- **Pour l'Enfance / Petite enfance :**
 - **Le mobilier du centre de loisirs :** 25 000€
 - **Travaux école :** réhabilitation de l'ancienne salle d'accueil de loisirs en élémentaire et travaux de peinture (20 000 €), nouveaux jeux extérieurs en maternelle (15 000€)
 - **Travaux crèche parentale :** 23 000 € (sous réserve de subvention CAF)

Taux d'imposition inchangés grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement

Grâce à une recherche systématique de subventions pour l'ensemble des investissements prévus ainsi qu'à une maîtrise des dépenses de fonctionnement depuis 2014, grâce à la réorganisation des services qui a permis aux dépenses de personnels, premier poste des dépenses de fonctionnement, de retrouver leur niveau de 2012, quelques réévaluations

salariales (en plus des augmentations légales) ainsi qu'une prime de fin d'année pour l'ensemble du personnel ont pu être instaurées. Le taux d'endettement de Gometz-le-Châtel demeure très limité par rapport à celui des communes avoisinantes (capacité de désendettement de 1.7 années, contre en moyenne 6 ans pour les communes de la CPS et plus de 20

ans pour certaines). Les investissements ont ainsi pu être financés en grande partie par de l'autofinancement (le taux d'épargne brute de Gometz-le-Châtel se situe à 25%, un des plus élevés de la CPS dont la moyenne se situe à 13%) sans avoir à augmenter les taux d'imposition (qui demeurent inchangés depuis 2014).



Agriculture de proximité : démarrage d'une activité de culture de plantes aromatiques



Une activité de **culture de plantes à parfum, aromatiques et médicinales** (PPAM) est en phase de démarrage sur notre commune. Le travail de l'équipe municipale pour préserver les terres agricoles, favoriser l'agriculture biologique, les circuits courts et aider à l'installation d'un producteur se concrétise. Grâce au soutien de la Communauté Paris-Saclay (CPS) et aux conseils de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Les Champs des Possibles », nous avons pu mettre

en relation un propriétaire de terrains, M. Laya, et une candidate à l'installation, Mme Aurias.

Les productions envisagées dans un premier temps, avec commercialisation à l'automne 2019, sont **des plantes à tisane, des aromates séchés, des sels et moutardes aromatisés**. L'agroécologie sera privilégiée : utilisation de l'animal pour débroussailler et entretenir le couvert végétal, paillages, respect des écosystèmes, utilisation d'engrais verts,

La commune apporte son soutien via une prise de parts dans la Société Coopérative d'Intérêt Collectif « les Champs des Possibles ». Cette prise de part a été votée au Conseil Municipal du 9 Avril 2018.

Pourquoi rejoindre la SCIC «Les Champs des Possibles» ?

- Pour s'engager dans la durée dans

la définition partagée et la mise en œuvre d'un projet agricole et alimentaire sur son territoire,

- Pour bénéficier des ressources et compétences de la coopérative,
- Pour participer à la gouvernance d'une coopérative de production agricole et alimentaire associant producteurs, consommateurs et acteurs des territoires et préfigurer ainsi un nouveau rapport entre agriculture et société,
- Pour consolider les fonds propres d'une jeune coopérative et assurer son indépendance et sa pérennité.

Ce projet, en agriculture péri urbaine et sur de petites parcelles, est de nature à montrer par l'exemple que **la conversion vers de nouvelles activités en local est possible.**

Découvrez les appareils de fitness extérieurs !

Au Bois des Grès et au Bassin d'Armand.

Au début du printemps, ils sont venus agrémenter les aires de jeux et de pique-nique et vous permettent un entretien physique en toute sécurité, quel que soit votre niveau ou votre condition physique. Ludiques, familiales, intergénérationnelles (et gratuites !), ces aires de fitness extérieures trou-

veront sans doute leur place dans vos parcours de balade autour de Gometz ou lors de moments de jeux en famille ou entre amis.

Des panneaux d'accompagnements développés par des éducateurs sportifs sont mis en place à proximité. Une application de coaching gratuite pour smartphone

est à disposition pour vous accompagner dans votre entraînement, selon votre niveau et vos envies !

Coût HT Matériel et Pose :

12 748 €,

Subvention de la Région Ile de France : 6 435 €

Profitez des beaux jours !



PRÉSERVONS NOTRE SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT : STOP AUX LINGETTES !

Les mauvais rejets perturbent le fonctionnement des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration.

Le coût du service rendu aux usagers augmente.

Le SIAHVY invite les usagers à adopter les bons gestes...

233

c'est le nombre de lingettes utilisées chaque seconde dans les foyers français

Utilisées au quotidien, les lingettes jetables nous facilitent la vie. Imprégnées de substances diverses (détergent, lait démaquillant, parfum...), elles sont destinées à un usage spécifique et unique.

MAIS QU'EN FAIRE APRÈS UTILISATION ?

La mention «biodégradable» inscrite sur leur emballage indique la possibilité de s'en débarrasser dans les sanitaires.

Mais leur séjour dans les réseaux est trop court pour qu'elles aient le temps de se dégrader...

Associées aux autres déchets présents dans les eaux usées, les lingettes forment des amas, appelés « filas » qui ralentissent l'écoulement dans les canalisations, engendrent des dysfonctionnements des pompages et augmentent les opérations de maintenance.

Au-delà des coûts engendrés par ces dysfonctionnements, les conséquences peuvent être importantes en termes de confort (mauvaises odeurs, impossibilité d'évacuation des effluents, débordements...), d'environnement et même de santé publique (dégagement de gaz toxiques ou explosifs).

Filas = Pompes à l'arrêt



**Ayez le bon réflexe,
JETEZ-LES À LA POUBELLE !**

Rejets domestiques interdits dans les réseaux

Produits

Peintures, vernis, plâtre, ciment, colles, solvants, acides

Huiles de vidange

Huiles de friture et graisses

Lingettes, serpillières, chiffons

Médicaments et produits de laboratoire

Destination

Déchèterie



Centre de recyclage

Poubelle



Il est également important d'adapter les quantités de produits ménagers que vous utilisez.

Préférez les produits sans phosphate plus respectueux de l'environnement.

Plus d'informations :

L'utilisation de lingettes produits **20** fois plus de déchets qu'un nettoyage classique, par exemple à l'éponge



Randos « Au Fil de l'Eau »

Le Syndicat de l'Yvette a édité un guide « Au fil de l'eau ». Il présente différents circuits de randonnées, afin de découvrir les richesses de la vallée de l'Yvette.

A pied ou en VTT, les circuits sont adaptés aux familles mais aussi aux sportifs

confirmés !

Ce guide, qui comporte des informations sur l'histoire et l'environnement, permettra aussi aux randonneurs de découvrir l'intérêt et l'importance des aménagements et travaux réalisés par le SIAHVY sur son territoire.

Cet ouvrage est mis à disposition dans les Médiathèques de la vallée. Il est également disponible gratuitement auprès du SIAHVY.

Un extrait, le circuit n°5, « Le Vaularon », affluent qui traverse notre commune, est disponible sur le site de la commune.

Bonnes balades !



Déplacement des conteneurs textiles



Suite aux nombreuses dégradations sur les conteneurs de recyclage des textiles, nous avons décidé de les déplacer aux services techniques à côté de la salle Barbara.

Tous ces vêtements, linge et chaussures que vous prenez la peine d'amener aux bornes textiles seront de nouveau portés, s'ils sont en bon état ou simplement recyclés ou valorisés.

De plus, la société Veteco avec laquelle nous sommes partenaire, crée des emplois d'insertion et apporte des solutions de collecte pour le recyclage textile (vêtement, linge, maroquinerie, chaussure). Il était vraiment

dommage que tous vos efforts finissent sur la chaussée puis dans les bennes à ordures !

Les conteneurs seront accessibles les 1ers et 3èmes samedis du mois de 9h30 à 11h30 au centre technique municipal, zone d'activités du Haut des Vignes, en même temps que les déchets spéciaux, les sacs végétaux, et la distribution gratuite du compost.

Une autre solution consiste à apporter vos vêtements, chaussures, vaisselle, jouets à des associations de solidarité locales ou à la déchetterie de Villejust.

Les bénéficiaires des services sociaux peuvent ainsi se vêtir et s'équiper gratuitement.

La vente est également ouverte au public à prix modiques.

Le produit de la vente est utilisé pour financer les actions sociales.

Le travail de récupération et la vente des déchets ultimes permet le recyclage et le financement

d'actions d'urgence et d'aide envers les plus démunis.

Aux Ulis :

Emmaüs : Centre commercial Les Boutiques avenue d'Alsace, lundi (15h à 17h), mardi au vendredi (9h45 à 12h et 15h à 17h), samedi (10h à 12h).

Le Secours populaire, 7 résidence Les Amonts, Permanences et dépôt : jeudi 10h à 12h et de 14h à 17h, spf.lesulis@hotmail.fr

Secours catholique, Permanences: au Centre Jean XXIII, résidence des Champs Lasniers, mardi de 9h à 11h, samedi de 9h30 à 11h30.

À Limours :

Le Carrefour des Solidarités 3 rue du bac, 01 64 91 26 38, Carrefour-des-solidarites@wanadoo.fr

La Croix Rouge, vestiboutique : 44 route de Chartres à Limours, lundi 14h à 17h, les mercredi, jeudi et samedi de 9h15 à 12h.

Info STOM dernière Minute :

un nouveau conteneur de recyclage du verre sera installé début juin, à côté du nouveau cimetière dans le quartier des Delachés.



Solibail

Dispositif d'intermédiation locative, financé et garanti par l'État.



Vous êtes propriétaire et souhaitez mettre un logement en location en toute sécurité ? ce dispositif garanti par l'État, vous permet de louer votre bien à une association agréée qui y loge une famille à revenus modestes.

Les avantages :

- Paiements des loyers et charges, sans risque d'impayés, sans vacance locative, ni souci de gestion, que le logement soit occupé ou non ; ils sont assurés par l'association.
- Entretien : pendant la location et en fin de bail les éventuels travaux d'entretien et remise en état qui incomberaient aux locataires sont

pris en charge par l'association,

- Gestion et suivi du bien par l'association : sans frais pour les propriétaires, elle veille également à une occupation tranquille en accompagnant au quotidien les familles logées,
- Déductions fiscales entre 30 et 70% des revenus locatifs,

Pour entrer dans le dispositif la surface de l'appartement doit être comprise entre 20 et 85 m². Si des travaux sont nécessaires avant la mise en location, le propriétaire peut percevoir une subvention dans le cadre d'une convention avec l'ANAH.

Solibail, un dispositif gagnant ... pour tous :

Pour le propriétaire, dont l'action solidaire est encouragée par des avantages fiscaux.

Pour la famille, dont le parcours vers un logement pérenne est favorisé.

Pour la commune, puisque les logements Solibail conventionnés entrent dans le décompte SRU.

Pour la société, qui accueille dignement les plus modestes.

En Ile de France, plus de 32 000 personnes ont déjà bénéficié de ce dispositif et 85% des propriétaires interrogés en 2016 se disent satisfaits.

Renseignements : sur le site de la commune

Ou numéro Azur : 0 810 90 18 85 (0,06/min + prix appel)

contact-solibail.drihl@developpement-durable.gouv.fr

<http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr>

Plan de prévention Canicule 2018

La municipalité met en place un dispositif de prévention lié au risque éventuel de canicule. Ce dispositif sanitaire procède à un suivi régulier et à une prise de contact directe avec les personnes inscrites sur le registre communal. Il est activé du 1er juin au 31 août. Toutes les personnes à risque, de par leur âge, leur isolement, leur handicap, dont la santé pourrait être aggravée en cas de forte chaleur, sont invitées à s'inscrire en mairie afin d'être aidées.

Si vous connaissez des personnes susceptibles d'être prises en charge par ce dispositif, si vous disposez de quelques heures de

disponibilité cet été et souhaitez y participer

Faites vous connaître en mairie au 01 60 12 11 05, Service Action Sociale

N'hésitez pas à aider et à vous faire

aider par un proche, un parent, un voisin...

Canicule Info Service :

0800 06 66 66, Appel gratuit depuis un poste fixe tous les jours de 9h à 19h. Conseils, zones concernées par une vague de chaleur, etc



La Passerelle du Soleil, épicerie sociale



La commune est associée à cette association qui intervient dans le domaine de la solidarité.

Elle se présente :

Depuis plus de 20 ans déjà, la Passerelle du Soleil œuvre pour les communes des Ulis, Gif sur Yvette, Bures sur Yvette, Gometz le Châtel et Orsay.

Nous distribuons de l'aide alimentaire et des produits d'hygiène, après orientation par les services

sociaux, aux personnes ou familles en difficulté.

Après acceptation par la commission d'attribution, les bénéficiaires sont accueillis durant cinq jeudis consécutifs pour faire leurs courses à l'épicerie. Chaque famille est accompagnée par un ou une bénévole pour l'aider et la guider dans ses choix.

Une participation de 10% est demandée aux bénéficiaires qui repartent après chaque passage avec environ 27 Kg de marchandise.

Nous distribuons sur dix mois d'ouverture environ 90 tonnes de produits provenant à part égales de récupération auprès des grandes surfaces et d'achats.

Tout cela nécessite un travail important pour distribuer, récupérer, reconditionner, transporter, comptabiliser, administrer ; en un mot, toute une équipe

travaille dans l'ombre pour venir en aide à ... A qui donc ? Force est de constater que ces familles ou personnes en difficulté, ce pourrait être moi, vous ! Les accidents de la vie ne sont hélas pas rares, nous constatons même que nos temps modernes sont de plus en plus durs aux personnes en fragilité momentanée.

C'est pourquoi notre porte est toujours ouverte aux personnes de bonne volonté !

Le Bénévole est une personne rare, c'est sûrement ce qui en fait la valeur.

Pour nous contacter :

La Passerelle du Soleil
Rue des Bergères 91940 Les Ulis
0966913095

Courriel :
passerelledusoleil@orange.fr

Don du sang

Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce aux dons de sang. Il n'existe pas de produit capable de se substituer aux produits sanguins et les besoins sont permanents. 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour.

Pour donner il faut avoir entre 18 et 70 ans et la durée totale d'un don est d'environ 1 heure (accueil, entretien de pré don, le prélèvement dure 10 minutes puis détente et collation).

Pour en savoir plus et savoir où donner, contacter l'Établissement Français du Sang

Site : dondusang.efs.sante.fr ou
tél : 0 800 109 900



**Donner son sang,
c'est offrir la vie.**

www.dondusang.net  



PETITE ENFANCE

Relais assistantes maternelles



Pour les parents et les futurs parents, le RAM

- Vous oriente vers les modes de garde existants
- Vous met en relation avec les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s disponibles
- Vous conseille dans vos démarches administratives de futurs employeurs
- Vous indique les aides financières accordées aux familles

Pour les assistant(e)s maternel(le)s ou les candidat(e)s à l'agrément, le RAM

- Vous renseigne sur les conditions d'agrément, ses avantages et obliga-

tions

- Vous informe sur votre statut, vos droits et devoirs
- Vous permet un échange avec d'autres professionnels de la petite enfance
- Offre aux assistant(e)s maternel(le)s et aux auxiliaires parentaux un lieu de rencontre, de soutien pédagogique et les invite à des ateliers d'éveil avec les enfants

Pour les enfants, le RAM

- Propose des accueils-jeux le jeudi matin où les enfants pourront, accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou auxiliaire parental(e):

- Rencontrer d'autres enfants
- Disposer d'un nouvel espace aménagé spécialement pour eux
- Participer à des ateliers d'éveil autour du conte, de la musique, des arts-plastiques, à des parcours de psychomotricité, des jeux de construction, de transvasement ...

! \ Nouvelle adresse :

119 ter Rue saint Jean
de Beauregard

91940 Gometz Le Châtel

Tel : 01.69.07.41.67

Mail :

abardoul@gometzlechatel.fr

ECOLE PABLO NERUDA

Rythmes scolaires

Résultats de la consultation menée en janvier 2018, auprès des familles, des enseignantes et des agents communaux intervenant dans les activités périscolaires :

- Pour les familles : 230 questionnaires réceptionnés sur 264 familles soit une participation de 87 %
- 63,7 % sont satisfaits de l'organisation proposée depuis 2014,
- 59,4 % souhaitent le retour à la semaine de 4 jours.
- Pour les enseignantes :
- 75 % souhaitent le retour à la semaine de 4 jours.
- Pour les agents communaux :
- 11 % souhaitent le retour à la semaine de 4 jours.

Après une concertation répartie en plusieurs étapes :

- Réunion de travail avec les représentants de parents, les enseignantes et les agents communaux fin janvier.

- Réunion publique en février pour présenter les propositions.
- Conseils d'école exceptionnels le 15 février pour voter la nouvelle organisation choisie : semaine de 4 jours avec le maintien d'une matinée longue.

A ce jour, nous restons dans l'attente de la publication des détails du dispositif «Plan Mercredi», avec pour objectifs de poursuivre l'expérience et l'ouverture des Nouvelles Activités Périscolaires reconnues par tous et dans l'intérêt de l'enfant avant tout.

Journée d'école	
APS matin	7 h 20
	8 h 20
Ecole matin	8 h 30
	11 h 45
Restauration	11 h 45
	13 h 45
Ecole après-midi	13 h 45
	16 h 30
APS soir	16 h 30
	17 h
	18 h
	19 h
	19 h



Portail famille

La collectivité met en place un Portail Famille simple et convivial.

Ce Portail permettra aux familles de dématérialiser leurs démarches périscolaires.

À partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, connecté à Internet, elles pourront :

- Réaliser l'inscription administrative des enfants aux services périscolaires, puis gérer leurs services ALSH, cantine ...etc.
- Consulter et télécharger leurs factures,
- Consulter leurs historiques,
- S'informer sur l'actualité des accueils.



ÉCOLE MATERNELLE

Projet d'école : l'eau et la biodiversité

Cette année, les 3 classes de l'école maternelle ont participé à des classes d'eau, subventionnées par l'Agence Eau de Seine Normandie, en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse. Au programme, manipulations, expériences, sorties (Crapauduc,

Vaularon, Mare de Gometz-le-Châtel), spectacles interactif et arts plastiques !

Nous rendrons compte de tous nos travaux dans une exposition lors des portes ouvertes des écoles, le **samedi 30 juin**.

Depuis octobre, chaque semaine,

Emilie Pommarède, intervient en musique dans notre école (**projet entièrement financé par la Caisse des Ecoles**). Nous avons réalisé avec elle un spectacle « Le voyage du poisson rouge », que nous jouerons à la salle Barbara devant les familles à l'occasion de la fête des parents.



Sortie USEP gymnastique

Lundi 26 mars, nous avons participé à la rencontre sportive de gymnastique organisée par l'USEP 91 (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré).

L'USEP fait découvrir cette discipline dans des lieux et du matériel d'une autre dimension, en utilisant de la musique et des personnages

tirés d'une histoire spécialement créée par l'USEP pour les trois objectifs : Tournesol pour tourner, Vol au vent pour voler et Patafil pour se déplacer.

Un grand remerciement à la Caisse des Ecoles, qui a entièrement financé cette sortie.



ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Prix du jeune écrivain et du jeune illustrateur de la ligue de l'enseignement

Mi-décembre, 250 jeunes es-sonniens, entre 8 et 18 ans ont participé au concours organisé par la Ligue de l'enseignement, pour la cinquième année.

Le thème choisi cette année était : « Construire la paix dans mon quartier ».

Six lauréats dans la sélection des 8/10 ans étaient des Castelgometziens !

Le 1er prix d'excellence du jeune écrivain a été remis à Louise et le 1er prix du jeune illustrateur à Lou-Ana.

Ont aussi été récompensé Alima,

Charlotte, Coline et Lorenzo.

BRAVO les enfants, Merci pour votre engagement !

Merci de faire briller notre école dans le département.



Sortie Miss

Nous sommes allés à la Maison d'initiation et de sensibilisation aux sciences (MISS) participer à des ateliers autour de la vie dans le sol. Nous avons fait des prélèvements sur le terrain et nous avons ensuite observé nos échantillons à la loupe binoculaire. C'était une super journée !



Fête du livre

Vendredi 16 mars a eu lieu la 3ème édition de la fête du livre.

A cette occasion, les élèves de l'école, de la petite section au CM2, ont travaillé sur les sélections de livres du prix des Incorruptibles ou sur les contes et ont imaginé des productions plastiques et des jeux sur les thèmes abordés.

Parents et enfants ont pu pendant

quelques heures flâner dans l'école et profiter de ce moment d'échange et de partage.

Le libraire de Limours est venu proposer une sélection d'albums de jeunesse. 15% des recettes de la vente sont reversés en bon d'achat aux écoles et leur permettent d'acheter des livres pour leurs projets et d'alimenter la bi-

bliothèque scolaire. Les bénéfices de la vente des gâteaux ont été partagé entre les Coopératives Scolaires de l'élémentaire et de la maternelle.

Merci aux petits et grands d'avoir participé si nombreux à cet évènement !



Sortie au château de Breteuil

Les classes de CP, CP/CE1 et de CE1 sont sorties au château de Breteuil ce vendredi 11 mai.

Le matin, on a visité l'intérieur du château. On a vu des chats bottés et des tableaux des rois.

On a pique-niqué à côté du colombier. Il faisait chaud.

Après manger, on a eu un petit livret. Il fallait chercher les contes dans le parc. On a regardé les petits films et on a rempli le livret. Dans les fossés autour du château, il y avait des daims !!



Les CM1 et CE2/CM1 à English Adventure

L'USEP nous a organisé une sortie scolaire au Parc de Chamarande.

Plusieurs activités nous permettaient de travailler l'Anglais.

Nous avons par exemple pratiqué le lancer de frisbee que les Anglais appellent Ultimate.

On a découvert deux sports du Commonwealth : le Cricket et le Baseball. Nous avons joué à « Simon Say's » en Anglais.

En conclusion, tous ces jeux nous ont amenés à trouver un trésor, dans la forêt, constitué de bijoux.

Mais quelle belle aventure !



Fête de l'école

La Fête de l'école aura lieu le samedi 30 juin. Pour l'occasion, il y aura une exposition des créations des élèves, et des jeux seront

proposés, de 10h à 12h. Il y aura également une exposition des travaux effectués lors des NAP. Pour clôturer cette matinée, un

repas partagé organisé par la FCPE aura lieu sur le stade (en espérant que le temps soit clément avec nous!).

CENTRE DE LOISIRS

Retour en images sur les vacances de printemps



Durant ces vacances, l'accueil de loisirs SIMONE VEIL a accueilli des petits gaulois. En effet, l'équipe d'animation a choisi de sensibiliser les enfants au monde des gaulois à travers la bande dessinée d'« Astérix et Obélix ».de René

Gosciny (déguisement, sculpture sur bois, atelier cuisine potion magique...). Nous avons aussi profité d'un temps clément qui a permis de favoriser au maximum les activités extérieures (grands jeux, balade...). La suite en image...



Vacances d'été au centre de loisirs

Pour les vacances d'été, l'accueil de loisirs SIMONE VEIL sera ouvert du :

Lundi 9 juillet 2018 au vendredi 3 août 2018 et du lundi 20 août 2018 au vendredi 31 août 2018

Cette année, l'accueil de loisirs fermera exceptionnellement ses portes 2 semaines du lundi 6 août 2018 au vendredi 17 août 2018.

Les enfants auront le plaisir d'effectuer des activités sur le thème « des îles ».

Retour en images sur le LOTO intergénérationnel

Fin janvier, les enfants du centre de loisirs et l'équipe d'animation ont invité les seniors de Gometz-le-châtel à partager un moment de convivialité au travers d'un LOTO. Cette après-midi, riche en échange, s'est achevée par la traditionnelle galette des rois.



CAISSE DES ECOLES Bourse aux jouets

Bourse aux jouets organisée par la Caisse des Ecoles, le dimanche 18 novembre, à l'espace Barbara de 9h à 14h

SENIORS

Repas des aînés

C'est avec grand plaisir que le samedi 10 mars, l'équipe municipale a mis les petits plats dans les grands pour recevoir nos aînés. Vincent, notre chef cuisinier avait imaginé le menu et Adrienne et Sophie ses collègues, remplaçantes au pied levé l'ont aidé dans sa réalisation. Evelyne et Françoise, fidèles au poste, œuvraient aussi dans la cuisine. Jean-Jacques avait choisi la vallée

de la Loire pour enchanter nos gosiers. L'animation musicale de Marine et Alexandre nous a permis de nous souvenir de belles chansons. Chacun a participé à sa façon et a permis à ce que ce rendez-vous annuel soit encore un agréable moment convivial et toujours joyeux. A l'année prochaine !



Médiathèque Albert Camus

A noter dans vos agendas

En septembre : L'appel de la forêt
Une exposition sur le thème de la forêt, avec des reproductions de clichés de Yann Arthus-Bertrand.

C'était à la médiathèque

Vendredi 16 mars : Sur les pas d'Alexandra David-Néel

Une animation originale vous était proposée par l'artiste plasticienne Blanche Heugel pour découvrir le parcours de cette femme aventurière à travers l'univers des ombres chinoises.

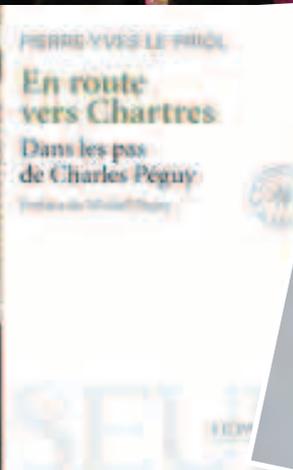
Jeudi 3 mai : Rencontre avec Michel Ocelot.

Une soirée pleine de vivacité, de joie et d'attentions partagées où les jeunes élèves de la classe de djembé du conservatoire de Palaiseau ont accueilli le père de Kirikou en musique. Merci aux assistantes maternelles, à Agnès Bardoul et aux très jeunes enfants du RAM pour leur contribution à la décoration de la médiathèque à cette occasion.

Vendredi 25 mai : Dans les pas de Charles Péguy : une rencontre avec Pierre-Yves Le Priol et Hervé Martin,

de l'Amitié Charles-Péguy.

Pierre-Yves Le Priol, auteur du livre «En route vers Chartres, dans les pas de Charles Péguy» (éd. Le Passeur) a présenté l'itinéraire de randonnée qu'empruntait l'écrivain Charles Péguy aux côtés de son ami Alain Fournier, de Lozère jusqu'à Chartres, en passant par Gometz-le-Châtel. Le livre est fort joyeux, fourmillant d'anecdotes malicieuses et de pistes de réflexion ayant trait à la pensée de Charles Péguy. Très accessible, vous pouvez l'emprunter à la médiathèque.



1 et 4 - soirée rencontre avec Michel Ocelot
2 - Soirée Alexandre David-Néel
3 - Soirée Charles Péguy

Horaires d'été

Comme chaque année, la médiathèque passe en horaires d'été du 1er juillet au 31 juillet. Elle sera ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h30.

Elle sera fermée du mercredi 1er août au vendredi 31 août.

Reprise des horaires habituels le samedi 1er septembre.

Pendant la fermeture de la médiathèque, il vous

sera possible d'utiliser les services des autres médiathèques de la Communauté Paris-Saclay, comme la médiathèque des Ulis (à 4km) ou celle de Bures-sur-Yvette (à 5km).

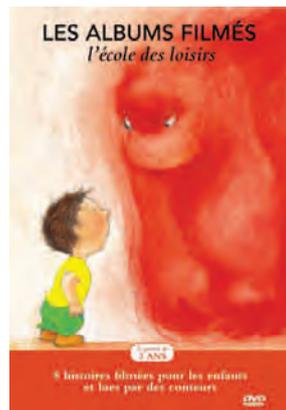
L'ensemble des informations et horaires sont disponibles sur le site : www.paris-saclay.com

Les coups de cœur du printemps

Les albums filmés de l'École des loisirs en DVD

Chien bleu, Grosse colère, le Grand méchant loup et bien d'autres héros, s'échappent un moment des livres pour vivre sur vos écrans ! Ni un livre numérique, ni un dessin animé, les albums filmés de l'école des loisirs permettent de découvrir le plaisir de la fiction et, finalement, donnent envie de lire des livres. La médiathèque possède toute la série, soit 6 DVD.

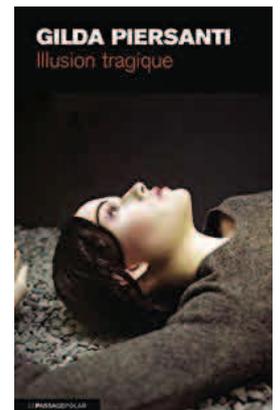
A partir de 3 ans



Illusion tragique de Gilda Piersanti, ed. Passage, 2017

Mario, dix ans, s'amuse à épier un de ses voisins par la fenêtre de sa salle de bain. Sous ses apparences d'homme rangé, le monsieur a des choses à cacher, et Mario pourrait bien regretter sa curiosité.

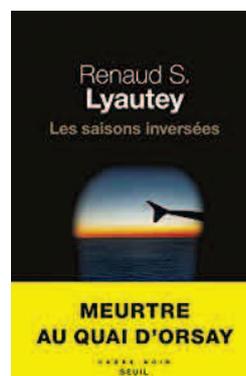
Public adulte



Les saisons inversées de Renaud S. Lyautey, ed. Le Seuil, 2018

Fonctionnaire au Quai d'Orsay à la carrière sans relief, René Turpin est missionné dans l'enquête sur le meurtre d'un ponton du ministère des Affaires étrangères. Ses investigations le mènent en Iran, sur les traces des fantômes du passé et d'un amour perdu.

Public adulte



Ouverture du Centre de Loisirs Simone Veil

Les objectifs

- **Créer un espace dédié aux activités périscolaires :**
 - permettant un accueil de qualité pour les enfants sur leur temps de loisirs,
 - de bonnes conditions de travail pour les animateurs,
 - sur un site protégé, accessible par liaisons douces, à proximité immédiate du stade, de la médiathèque et des zones naturelles.



- **Permettre au RAM de fonctionner dans un lieu unique** pour les enfants et les parents, et maintenant accueillir le petit club de la MJC, accueil parents/enfants.

- **Créer une salle de motricité mutualisée** entre le centre de loisirs, l'école, le RAM et certaines associations sportives, toujours en liaison douce avec l'école et le stade.

- **Maintenir et aménager la coulée verte.**



La réalisation du projet

Le projet a été conçu en collaboration avec les professionnels de la petite enfance, du service animation et les ATSEM de la commune, avec les services de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Protection Maternelle et Infantile et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale,

Avec le soutien précieux des services de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay.



Le bâtiment

A été réalisé par le cabinet d'architectes Sheubel et Genty, avec les conseils de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat.

En raison de la taille et des consommations à venir, la priorité a été donnée à l'isolation du bâtiment plus qu'à des investissements coûteux comme la géothermie et les panneaux solaires.

Une attention particulière a été portée sur le choix des matériaux, charpente bois, laine de roche, isolation phonique et thermique en plaques de fibres de bois, sol en linoléum naturel.

La clarté, le calme et la fonctionnalité des locaux en font un espace très apprécié de tous, utilisateurs comme professionnels.



Le financement

L'ensemble des travaux reste dans l'enveloppe initialement prévue de 1 700 000 € HT, subventionné par un contrat avec la Région IDF (274 880 €), un contrat avec le Département de l'Essonne (320 706 €), l'Etat (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, 150 000 €), la Communauté Paris Saclay (50 000 €), Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, notre Députée jusqu'en 2017 (10 000 €).

Nous bénéficions également pour ce projet d'un prêt à taux zéro de la Caisse d'Allocations Familiales de 216 000 €, et d'un Projet Urbain Partenarial avec Essonne Habitat (bailleur social) de 120 000 €.

Le taux de subventionnement de ce projet s'élève à

43% et la commune remercie l'ensemble de ses partenaires.

Le reste du financement est assuré par un prêt de la Banque Européenne d'Investissement de 750 000 €.



Le nom, Simone Veil

Après un vote ouvert à tous, notre Centre de Loisirs portera le nom de Simone Veil. Femme engagée, déportée à Auschwitz, elle s'est battue pour le droit des femmes et la parité. Porteuse de valeurs humanistes reconnues par tous, elle a grandement participé à la réconciliation franco-allemande et la construction européenne. Une plaque en son honneur sera posée sur la façade à l'occasion de l'inauguration programmée courant septembre.



FÊTE D'OUVERTURE

Sans attendre l'inauguration officielle, les services ont tenu à fêter l'ouverture avec les familles ! Un spectacle préparé par les assistantes maternelles de Gometz et un apéritif offert ont joyeusement agrémenté ce moment de convivialité !



Carnaval

Les extraterrestres débarquent à Gometz le Châtel

Une nouvelle fois ce sont les rythmes brésiliens de la Batucada qui nous ont motivés, réchauffés et ainsi nous ont permis d'affronter la météo peu clémente.

La déambulation est partie de la place Hackenberger où de magnifiques marionnettes géantes et articulées nous ont montré le chemin. Ces personnages venus d'ailleurs avaient été fabriqués par la MJC et les enfants du centre de loisirs pendant les vacances d'hiver pour illustrer le thème « Les extraterrestres débarquent à Gometz le Châtel ». Thème qui avait été choisi par les animateurs du centre de loisirs.

Après une bonne marche aux rythmes des percussions de la Batucada d'Imagin'action Compagnie du Regard, nous sommes arrivés à l'école où un spectacle attendait notre cortège. Et nous voilà à regarder un homme : Julot, à la démarche étrange montait sur un mât de 9 mètres et là ... malgré une pluie battante nous pouvions entendre le concert du public : « wouah oulala ohhhh ... ; » Il nous a fait retrouver le goût délicieux du vertige, nous a affolé et nous a fait rire.

Après toutes ces émotions un goûter revigorant nous attendait :

- des boissons chaudes préparées

et offertes par la joyeuse équipe de Couleurs de Fête.

- des gâteaux confectionnés en classe par les enfants de l'école maternelle et servis par l'équipe municipale.

Puis nous nous sommes séparés en nous promettant de revenir l'année prochaine !

Merci à tous pour votre participation et merci aux associations Couleurs de Fête, Imagin'action, à la MJC, au groupe scolaire et au centre de loisirs.



Caisse Des Ecoles : Brocante du 1er mai

1, 2, 3 « SOLEIL » !!!

...Et il était au rendez-vous pour égayer cette belle journée...qui malgré une petite fraîcheur printanière, n'a pas manqué de promeneurs.

Le matin, les viennoiseries et le café vendus par les élèves de CM2 ont été fort appréciés par les exposants et les badauds.

Le midi, tous les hot-dogs, les croque-monsieurs et les sandwiches confectionnés avec l'aide des enseignantes et des enfants de l'école ; ainsi que tous les gâteaux et autres tartes salées, réalisés par les parents d'élèves, ont été « dévorés ».

Et tout au long de la journée, petits et grands se sont régalés avec nos

brochettes de bonbons.

Merci à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette formidable journée :

- Aux parents, enfants et enseignantes pour leurs présences à la buvette & sur le stand de la CDE.
- Aux pâtisseries, pour leurs bons gâteaux.
- Aux cuisiniers, pour leurs bonnes tartes salées, et leurs cakes.
- Aux habitants de Gometz, pour leurs dons vendus sur notre stand.
- Aux élus de la municipalité, pour leur soutien et leur aide tout au long de la journée.

Et à toutes les petites mains qui nous ont aidées à l'installation et au rangement de nos stands.

Grâce à tous,

Les enseignantes et enfants du Groupe Scolaire PABLO NERUDA pourront continuer à monter de beaux projets et faire de belles sorties.....

En attendant, nous vous donnons rendez-vous à

La fête du village « Gometz part en Live »,
Le 16 juin 2018



Les Vacances d'Avril à la MJC



Retour sur deux sorties lors desquelles petits et grands ont pu profiter de leurs vacances !

- **Première sortie VTT à la MJC**

Neuf enfants étaient présents le jeudi 26 avril 2018 pour cette première sortie VTT.

Après vérifications techniques des vélos, transmission des consignes de sécurité et équipement pour tous d'un casque et d'un gilet fluo, direction le zoo de Janvry pour pique-niquer. Fabienne en tête et Marie Pierre fermant la marche.

Ce fût une véritable aventure avec au menu de la boue, une descente digne d'un parcours de VTT de descente, une pause pique-nique appréciée par tous où nous avons

retrouvé Anne, Alixe et la maman d'Armel. Et pour finir cette journée, retour le long des champs avec un super goûter à la MJC.

Tous ont apprécié cette sortie ... à quand la prochaine ?!

- **Deuxième initiation Course d'orientation**

Après une première initiation à la course d'orientation en septembre dernier pluvieuse, pour cette seconde initiation le beau temps était au rendez-vous.

Changement de lieu puisque ce sont cette fois les balises fixes du parc nord des Ulis qui ont été utilisées : 3 parcours différents ont été proposés et 4 équipes diffé-

rentes ont été constituées.

Équipée d'une carte et d'un carton de pointage, chaque équipe a réalisé les 3 parcours le plus rapidement possible.

Pr cette 2ème initiation la notion temps avait été ajoutée et à ce jeu là ce sont les plus jeunes Théo et Pierre accompagnés de Fabienne (pour qui c'était leur première initiation) qui arrivent en tête avec le meilleur temps sur deux des trois circuits.

L'initiation a fait l'unanimité et certaines familles sont allées participer à leur première course initiation bleu/vert le samedi suivant à Orléans.

Les vacances d'été 2018 à la MJC

Du Lundi 25 Juin au Mercredi 18 Juillet.

La MJC accueillera les collégiens dès le 25 Juin !

Venez profitez des vacances à la MJC, que vous soyez petits ou grands !!

Dès 12h venez manger à la MJC !

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, contactez Anne : mjc.gometzlechatel@gmail.com / 06 86 26 64 72

A noter ... La MJC fermera ses portes pour l'été dès le Jeudi 19 Juillet.

Automne Hiver 2018 : des locaux en rénovation pour la MJC



Les travaux de rénovation prévus cet automne dans les salles Coluche, Devos et Rabelais amènent la MJC à déménager provisoirement dans une classe de l'école maternelle dès le mois de septembre prochain, jusqu'au printemps 2019 où nous réintégrerons nos locaux actuels.

Pendant les travaux, la MJC continue !

Nous continuerons à vous retrouver lors des activités suivantes :

- Le P'tit Club : Sabrina retrouvera

tous les parents et jeunes enfants qui le souhaitent, les vendredis de 9h à 11h, au Centre de loisirs.

- Les Rendez-vous Nature : une sortie cueillette est prévue en septembre 2018.
- Le Dimanche au Théâtre : la troupe des Affranchis sera à la salle Barbara le Dimanche 14 octobre 2018.
- Les Instants de la Parentalité : plusieurs rendez-vous sont déjà prévus entre septembre et décembre 2018.
- Les ateliers : Méditation tous les lundis soirs
- Les sorties expo et ciné proposées par les bénévoles continuent.

- Et d'autres rendez-vous : Initiation course d'orientation, sortie VTT, etc...

En revanche, une bonne nouvelle comme ces travaux tant attendus n'arrivant pas seule, Anne est heureuse de vous annoncer l'arrivée de son bébé pour début octobre. Il n'y aura donc pas d'accueil libre quotidien de Septembre à Janvier.

Pour en savoir plus, nous vous donnons rendez-vous au Forum des associations. En attendant, les dates et lieux de nos actions vous seront communiqués en temps voulu, via le site internet, les panneaux lumineux, la newsletter, les affichages municipaux.



Les Casteloups

Les beaux jours sont synonymes de sorties et événements festifs et font la joie de tous les enfants aux Casteloups.



Depuis fin décembre, la crèche est équipée de pompes à chaleur grâce au financement de la CAF et de la municipalité. Les enfants et pros ont profité d'un chauffage plus performant durant ce rude hiver et la climatisation sera très appréciée cet été.

Le 17 mai, les enfants ont pu jouer à être des petits pompiers le temps de la traditionnelle visite guidée de la **caserne des pompiers de Gif sur Yvette**. Les plus grands ont pu s'exercer à la lance à incendie et porter le casque de pompier ! Un grand merci à Nicolas (notre président) qui nous a fait découvrir son métier avec enthousiasme !

Nous serons présents à la **fête du village**, qui aura lieu le 16 juin. Venez nombreux à notre stand pour profiter de **bons gâteaux** et crêpes faits maison ou offrir un maquillage à vos enfants. Nous serons heureux aussi de vous apporter des renseignements sur notre structure.

Nous vous attendons nombreux à

notre vide grenier le **23 septembre** au quartier Saint Clair. Les bénéfices sont dédiés au financement de spectacles ou sorties pour les enfants et au matériel pédagogique. Les inscriptions sont déjà ouvertes sur notre site <http://www.creche-les-casteloups.fr/>.

Le bureau de l'association a été renouvelé en février pour permettre une transmission des connaissances dans les meilleures conditions. Les membres du bureau sont déjà impliqués et agissent pour les actions importantes pour la crèche. La crèche parentale est un mode de garde bien à part qui demande un investissement important aux familles, mais permet en retour de participer à une grande aventure humaine où chacun peut s'accomplir dans un projet commun pour le bien-être de nos enfants.

C'est bientôt l'heure du départ pour les grands qui nous quittent cet été. Nous vous souhaitons par avance un bel été et de bonnes vacances !

Du renouveau aux Casteloups

Je m'appelle Sandrine Depuydt et je suis la nouvelle responsable technique des Casteloups depuis un an. En disant « nouvelle » c'est un bien grand mot, je travaille sur la crèche depuis février 2008 et ai collaboré avec Sabrina, quelques années avant de prendre son relai.

C'est avec le même désir d'accueillir chaque famille dans son individualité, que le recrutement des nouvelles familles pour l'année 2018-2019 a débuté depuis avril. Les enfants et leur famille sont accueillis selon le projet pédagogique qui repose sur deux grandes valeurs : **LE RESPECT** de l'enfant dans son intégralité (c'est-à-dire de son corps, de son évolution, de ses capacités) et **L'AUTONOMIE** afin que l'enfant puisse se sentir un être compétent.

Comme chaque année, nous avons beaucoup de demandes pour peu de places. Nous ne pourrions pas satisfaire toutes les familles souhaitant ce mode de garde.

Association Gymnastique Volontaire



L'activité physique

est le médicament « le plus naturel » pour rester en bonne santé, sans effet secondaire,

- accessible à tous,
- vital à tous les âges de la vie,
- Indispensable et bon pour le moral !

Alors venez pratiquer la GYM à GOMETZ salle Barbara :

G.E.M. (Gym- équilibre- mémoire)

Le MARDI 10h30/11h45 (avec Véronique)

- **PHYSIQUE** Renforcement musculaire, abdos , fessiers, étirements, step, Ateliers de mémoire
- **MENTALE** motivation, créativité, mémoire, perception fine des sens, relaxation
- **SOCIALE** plaisir de rencontres, plaisir de faire, communication, échanges, relations.

G.V (Gymnastique Volontaire)

Le JEUDI 19h00/20h15 (avec Corinne)

- entretien de la forme, gym dynamique, tonique
- Pilate,
- Enchaînements cardio,
- gestion du stress, maîtrise de soi et de son corps

ET surprise :

OUVERTURE D'UN 3ème COURS ADULTE

le LUNDI de 17 h à 18h15 (avec Véronique)

Enfin pour préparer vos vacances,
UN STAGE D'ACTIVITES PHYSIQUES
du 9 juillet au 13 juillet 2018 inclus (avec
Véronique)

de 9H30 à 10 H 30 OUVERT A TOUT LE MONDE—
(participation 10 euros pour les adhérents et 20
euros pour les extérieurs).

AUSSI, A LA RENTREE,
Retrouvez-nous au **FORUM des Associations**
DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 2018
où nous aurons plaisir à vous rencontrer et vous
donner toutes les informations.

Vos contacts AGV

Béatrice 06 70 34 10 48- Colette 06 73 22 69 43- Dany 06 70 41 66 90
agv.gometz@gmail.com

Skippy

Le Skippy Club est un club de boxe française créé en 2003 et qui regroupe maintenant 3 disciplines différentes : la boxe française (boxe pieds/poings et sans puissance), la savate forme (qui reprend la gestuelle de la boxe française en musique et sans opposition) et la self défense. Avec près d'une centaine d'adhérents âgés de 14 à 66 ans, notre club dénombre cette année pour la première fois plus de femmes que d'hommes (toutes disciplines confondues). Vous pouvez jusqu'à la fin du mois de juin, nous retrouver tous les jeudis dans la salle Barbara à partir de 20h30. Nous vous y accueillerons avec plaisir.

Gilles Marquet
Président du Skippy Club



Gometz-le-Châtel Pétanque



Notre assemblée générale s'est tenue le 3 mars dernier. Le bureau est composé ainsi :

Président : CORSO Laurent
Secrétaire : CORSO Bernard
Trésorier : BERTHIER André
Membres : GOURDON Patrick
– MARTIN Jean-Claude – RAULOT Yves

Nous avons organisé 3 concours :
31/03/2018 : gagné par MINGOT Frédéric
07/04/2018 : gagné par GOURDON Patrick
28/04/2018 : gagné par CORSO Laurent

Les dates des prochains concours sont :
26/05 – 23/06 – 01/09 – 06/10 – 03/11

Cette année une rencontre entre

Briis-sous-Forges et Gometz-le-Châtel se tiendra au stade Saint-Clair le samedi 9 juin à 13h30 en doublettes formées.

Notre traditionnel boulothon aura lieu le samedi 15 septembre à 9h30.

Nous nous rencontrons 2 fois par semaine (même pendant les vacances) : le mercredi après-midi et le samedi après-midi au stade et vous êtes invités à venir nous rejoindre. Bonnes vacances à tous.

Soirées dansantes

Vendredi 1er Juin 2018

Soirée Rock / salsa / kizomba / bachata

Avec cours de rock à 20 h 30, soirée dansante à partir de 21 h 30

Lieu : Foyer des vignes et tilleuls (face à la salle Barbara), ouvert à tous

Vendredi 15 Juin 2018

Soirée Rock / salsa / kizomba / bachata

Avec cours de salsa à 20 h 30, soirée dansante à partir de 21 h 30

Lieu : Foyer des vignes et tilleuls (face à la salle Barbara), ouvert à tous

Samedi 23 Juin 2018

Soirée de fin d'année, avec Buffet Campagnard (sur réservation), démonstration de danse et soirée dansante. Salle Barbara, ouvert à tous.

Entrée soirée seule à partir de 22h00 : Extérieur : 12€, Adhérent et Castel Gometzien : 10€,

étudiant : 5€

Entrée Buffet + Soirée à partir de 19h30 : Extérieur : 30€. Adhérent et Castel Gometzien : 25€. Etudiant : 20€

Avec boissons soft, café, thé, gâteaux, bonbon, fruit (en soirée)

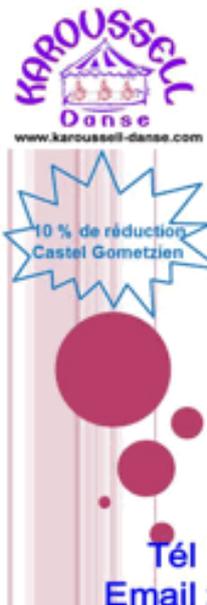
Infos :

www.karoussell-danse.com

karoussell@sfr.fr

metrakakan@sfr.fr

Tél : Michel : 06 60 42 04 33



KAROUSSELL Danse
www.karoussell-danse.com

10 % de réduction Castel Gometzien

**Inscription de septembre à juin
Cours d'essai gratuit, au choix
Salle Barbara, ZA des hauts des vignes
à Gometz le Chatel 91 940**

**Rock / Swing / boogie
Dances Latines / Standard
Salsa Porto / Cubaine
Tango argentin
Dance Disco Funk
Kizomba
Bachata**

**Tél : 06 60 42 04 33 – 06 81 72 64 75
Email : karoussell@sfr.fr/metrakakan@sfr.fr**

Envie de bouger, envie de danser, de vous amuser et vous détendre dans une ambiance conviviale ?

Venez rejoindre l'équipe de Karoussell-Danse qui vous propose tout un programme de plaisir autour de la danse toute l'année ; Avec Michel qui a participé aux plus grands congrès de Salsa à New York, Los Angeles, Porto Rico et en Europe, ainsi qu'à des concours et enregistrements télévisés tout autour

du Swing et du Rock n' Roll.

Avec Olga danseuse de la troupe du Feeling Danse Studio, école de danse référence européenne incontournable en danses sportives Standards et Latines.

Avec Lily et Samy, danseurs de Tango Argentin formés par des couples de danseurs argentins prestigieux de la scène européenne.

Avec Arnaud, danseur et choré-

graphe de Dance Disco/Funk/Street Jazz sur les plus grandes scènes européennes auprès d'artistes renommés et internationaux (Prince, Indra...).

Avec Xavier et Charlie en Kizomba, la danse de couple venue d'Angola Avec Cyril et Marion en Bachata, sensualité et caliente garanties toute l'année

Randogom



Le club RandoGom a obtenu le label **Rando Santé**® de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, ce qui veut dire qu'à partir de septembre, il pourra offrir un accueil, un encadrement et une pratique d'activités physiques adaptées à des personnes sédentaires, aux capacités physiques diminuées et/ou atteintes de maladie chronique.

Tous les mardis de l'année, une rando de 6 à 8 Km sera organisée et menée par une animatrice ayant suivi une formation spécifique, suivant un parcours ne présentant pas de difficulté particulière et adapté aux possibilités des participants.

Deux adhérentes ont également suivi une formation de Baliseur. Le baliseur est un bénévole qui a la responsabilité d'un itinéraire ou d'un tronçon d'itinéraire. Il balise le parcours, entretient ce balisage et les sentiers. Il assure une veille pour maintenir la qualité des itinéraires.

Il est important de rappeler que le baliseur de la Fédération agit toujours, quelque soit l'étendue de son domaine d'action, sous le contrôle du Président de la Commission Sentiers et Itinéraires départementale et la responsabilité du Comité Départemental de Randonnée Pédestre.



Vignes et Tilleuls

Foyer de vie pour adultes handicapés



Comme chaque année, les Billes de Clowns, résidents du foyer Vignes et Tilleuls et Maison de Vaubrun, organisent un spectacle où tout le monde y trouve son compte. Le clown leur permet d'aller à la rencontre de l'autre, à la fois différent, semblable et étranger. Ils font rire, mais ils apportent aussi de l'émotion ... venez donc découvrir nos talents et les soutenir.....

L'activité théâtre est un support de socialisation, de valorisation et d'expression pour l'ensemble de nos résidents. Le théâtre est donc un moyen de concentration, d'écoute, d'observation et permet de travailler la synchronisation. Cette année, la date du spectacle

est fixée au 25 juin 2018 à la salle Boutigny à Saulx les Chartreux à 18h45. Les acteurs du FVT vont vous faire découvrir des émotions

nouvelles et des nuances que nous n'ont pas, parfois dans la vie quotidienne....





Association Générale des Familles

L'Association propose des loisirs culturels et sportifs à toutes les générations.

Adhésion : 15 euros/an/famille, gratuit pour les non imposables

Différents tarifs sont appliqués selon les activités.

Vous y trouverez :

CLUB SORTIES Selon calendrier	SORTIES PEDESTRES - Mercredi	19h-20h
Hormis les séjours, les sorties sont gratuites pour les enfants.	après-midi, une fois par mois	LE YOGA - Mardi 9h-10h15
CLUB 3 - Jeudi après-midi tous les 15 jours	ENCADREMENT – CARTONNAGE	GYMNASTIQUE DOUCE - Vendredi 8h45-9h45
SCRABBLE - Vendredi - 14h-16h - Médiathèque	10 séances/an (Jeudi 9h15-16h15)	PILATES - Lundi 9h-10h30
	ATELIER DE FIL EN AIGUILLES - Lundi 13h30-17h	
	LE TAI CHI LE QI GONG - Mardi	

POUR TOUTES LES ACTIVITES SPORTIVES ; PASS'SPORT

15% de réduction sur chaque activité dès 2 activités/personne

20% de réduction sur chaque activité dès 3 activités/personne

POUR LES ENFANTS

ATHLETISME (Jeudi 16h30- 18H) sur le Stade

Les enfants sont pris en charge directement à la sortie de l'école et ont une séance d'athlétisme sur le stade : course, relais, saut de haies, saut en hauteur,

en longueur, lancer de javelot, disques et poids

NOUVEAU pour la rentrée : la Mairie mettra une salle à notre disposition afin de pouvoir continuer l'athlétisme en cas de mauvais temps.

Afin de relancer l'activité TENNIS, sur notre commune nous vous proposons dans un premier temps, 5 séances d'une heure pour chaque groupe entre le 3 septembre et le 16 octobre (dates à définir)

Enfant de 6 à 11 ans (primaire) le Mardi soir accueil à la sortie de l'école cours de 17h à 18h

Ados de 11 à 15 ans (collège) le Mardi soir cours de 18h à 19h

Adultes le Mardi soir cours de 19h à 20h

Les groupes seront faits selon les niveaux. Cours assurés par professeur diplômé. Possibilité de prêt de raquettes.

D'autres jours peuvent être proposés en fonction des demandes.

Si cette expérience vous tente, vous pouvez nous en faire part, afin de pouvoir mettre les cours en place en nous contactant dès à présent (01 60 12 42 43 – agf.gometz@gmail.com)

Vous pouvez bénéficier du **pass loisirs** mis en place par la commune selon vos revenus

Renseignements auprès de la Mairie

PROPOSITION DE SORTIE POUR LA RENTREE

LA BAIE DE MORLAIX du 24 au 27 Septembre 2018

BREST - MORLAIX – PERROS-GUIRREC - Ile de Batz, Les 7 îles,...

30 p : 650 euros 35 p : 610 euros Single : 110 euros - Tout est compris

Venez nous retrouver au Forum des Associations le 2 septembre 2018

Permanences de l'Association : les mardis et jeudis de 9h à 11h30 (sauf vacances scolaires) Salle Barbara
01 60 12 42 43 – agf.gometz@gmail.com

Gometz Voyage



Nous préparons notre départ pour notre prochain voyage en Pologne dans quelques jours.
Pour l'année 2019 (septembre),

nous mettons au point le tour de la Corse, du Nord au Sud, ses plus beaux paysages, ses rivages, ses villages, sa gastronomie aussi.

Nous vous proposerons un programme complet lors du Forum des Associations le 2 septembre prochain.

NE MANQUEZ PAS DE PASSER A NOTRE STAND !



CIL

Le CIL poursuit et diversifie ses activités.

Avec toujours le but de réduire la « fracture numérique » en utilisant des logiciels libres, le CIL propose :

- aide à l'installation de logiciels et à leur utilisation
- aide et conseils à l'achat de matériel
- aide et service de maintenance matérielle (par exemple changement de disque dur, augmentation de mémoire)
- formation à la programmation

informatique en Python

- aide aux formalités administratives via l'internet

Nos séances ont lieu en général le mardi matin (pour la programmation et les questions sur le système d'exploitation), parfois le vendredi après-midi (plutôt pour les questions sur la bureautique, la gestion des photos et vidéos, la musique...) et à la demande pour les questions personnelles.

Une adhésion annuelle de 10€ à Bonjour Yvette donne l'accès

gratuit à tous nos services... mais s'il faut acheter du matériel le coût de cet achat est à la charge du demandeur !

Pour nous contacter :
cil-gometz@sfr.fr ou par courrier adressé en mairie à l'intention du CIL.



Office de tourisme de la vallée de Chevreuse en Essonne

Idées de visites et de sorties

Marche sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. – Samedi 2 juin 2018 Marche entre Massy et Gif sur Yvette à l'occasion des 20 ans de l'inscription du chemin de Saint Jacques de Compostelle au patrimoine mondial de l'UNESCO. Inauguration officielle du panneau sur le thème de Saint-Jacques de Compostelle à 9H30.
Départ de la marche à 10H

Distance : 17Km

Prévoir un pique-nique et de bonnes chaussures.

Le pique-nique se fera dans l'enceinte de l'abbaye Saint-Louis du Temple de Vauhallan.

Départ: 10h Accès Gare de Massy-Verrières. (En sortie de la coulée verte au niveau de la gare de Massy-Verrières croisement de l'avenue de la Gare et l'avenue de Verrières.)

Gratuit

Inscription auprès de l'office de tourisme de Massy: 01.69.20.08.27

Programme et renseignements disponibles à l'office de tourisme d'Orsay.

Office de tourisme de la vallée de Chevreuse en Essonne.

17 rue de l'Yvette, 91400 Orsay.
01.69.28.59.72 contact@tourisme-valleedechevreuse.com

Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Gometz le Châtel



Un air d'opéra a envahi l'église St Clair le dimanche 8 avril lors du concert organisé par l'Association

de Sauvegarde de l'Eglise. Un réel moment de plaisir pour le public venu applaudir Jocelyne Lucas, soprano, dans des airs d'opéras de l'époque romantique. Elle était accompagnée par le Collegium Musicum de Versailles, dirigé par Daniel Dato, alto solo.

Les solistes, Pierre Hamel au violon et Franck Masquelier à la flûte ont été également chaleureusement applaudis.

La douce lumière émanant des travaux de consolidation, de rénovation, d'entretien etc. aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice.

Vitraux, éclairage, sonorisation, ameublement, chauffage et j'en passe se sont ajoutés. Même les « entrailles » du bâtiment ont été fouillées par les scientifiques de l'E.D.F. pour essayer de découvrir un passé enfoui.

Les fonds de l'association proviennent des adhésions à l'A.S.E.G.C, des dons, des concerts, des ventes de cartes, de livrets, de confiture etc.

L'église a accueilli l'exposition de vitraux crée une ambiance appréciée de tous, musiciens et public.

Nous vous donnons rendez-vous à l'automne. Le 13 octobre à 20h. Dans le cadre du festival «**la harpe dans tous ses états en vallée de Chevreuse**», nous recevrons Yvon le Quellec, à la harpe celtique et Nicolas Jacotin au violon. Pensez à réserver cette date.

Quel chemin parcouru depuis notre arrêt en voiture, sur la route de Chartres en 1969, par la distribution de tracts, aux automobilistes, pour la sauvegarde de l'église Saint-Clair de Gometz-le-Châtel.

L'église qui menaçait de s'écrouler a été fermée au culte jusqu'en 1970. Elle a été classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1983.

L'A.S.E.G.C. voit le jour en 1987 ayant pour but : La sauvegarde de l'église et de son site.

Les présidents successifs se sont affairés, avec la participation des municipalités, à faire évoluer les

travaux de consolidation, de rénovation, d'entretien etc. aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice.

Vitraux, éclairage, sonorisation, ameublement, chauffage et j'en passe se sont ajoutés. Même les « entrailles » du bâtiment ont été fouillées par les scientifiques de l'E.D.F. pour essayer de découvrir un passé enfoui.

Les fonds de l'association proviennent des adhésions à l'A.S.E.G.C, des dons, des concerts, des ventes de cartes, de livrets, de confiture etc.

L'église a accueilli l'exposition de

peintures et sculptures qui a fait déplacer de nombreuses personnes et les écoles durant trente-trois ans. Les journées du patrimoine, portes ouvertes, sont toujours d'actualité.. Le décès trop rapide de notre président emporte avec lui bien des travaux accomplis (qu'il en soit remercié) et une source infinie d'autres projets.

Le président actuel ; Eric du Boys à qui nous souhaitons la bienvenue en espérant qu'il prenne la relève avec une passion débordante et continue à protéger notre patrimoine si précieux à chacun.

5 groupes se sont constitués et travailleront sur :

- La généalogie de Lemonnier, sa famille, ses relations,
 - Sa présence à Gometz le Châtel,
 - Le joaillier,
 - Les relations littéraires et les activités de ses descendants,
 - Les portraitistes liés à la famille.
- A l'étude également, la chorale de Marcoussis pourrait chanter des chants d'époque, le 17 novembre

Françoise Bazin

Mémoire CastelGometzienne

En novembre 2018, notre association, en collaboration avec la municipalité, célébrera les 100 ans de l'armistice de 1918.

Pour l'occasion, auront lieu une cérémonie au cimetière le samedi 10 novembre et une exposition salle Barbara les 10 et 11 novembre.

A l'étude : la possibilité de renouveler l'exposition à la médiathèque, les 17 et 18 novembre

A l'étude également, la chorale de

Marcoussis pourrait chanter des chants d'époque, le 17 novembre en soirée, salle Barbara.

Les 22 et 23 juin 2019, les adhérents de l'atelier généalogique présenteront une exposition commune sur un personnage de Gometz le Châtel : Gabriel Lemonnier, ancien maire de Gometz le Châtel, ancien joaillier de Napoléon III et ancien propriétaire de la maison à la grille.



Ne les oublions pas. Nous continuons, à travers ce bulletin, à rendre hommage à nos poilus décédés voici 100 ans :

TERRIER Louis - Né le 19 avril 1891 à Gometz-le-Châtel (Essonne) Décédé le 30 mai 1918 à Epernay (Marne) Fils de Joseph Edouard Hippolyte TERRIER, cultivateur, et de Emma Marie CHEVILLION, cultivatrice. Domicilié à Gometz-le-Châtel. Epoux de Céline Aline NAUDIN. Recruté à Versailles sous le numéro 4281. Sergent au 1er tirailleur 7ème compagnie. Il est décédé à l'hôpital complémentaire d'armée n° 30, suite de ses blessures de guerre reçues à l'ennemi.

Inscrit à Paris le 10 août 1919, transcrit le 23 août 1919 par Georges HANTON, maire, sur l'état civil de Gometz-le-Châtel : « mort pour la France ».

MERTS Fernand Emile Né le 27 juillet 1884 à Gometz-le-Châtel (Essonne) Décédé le 2 juin 1918 à Dammard (Oise) Fils de Ernest MERTS, journalier, et de Clémentine LANCELIN, couturière. Domiciliés à Gometz-la-Ville. Charretier, il s'est marié le 28 mars 1908 à Gometz-le-Châtel avec Henriette PLASSARD et a résidé dans ce village, route Nationale. Il était ouvrier agricole chez M. PLASSARD. 17ème régiment de chasseurs. Matricule 3765. Bureau du recrutement de Versailles.

Jugement prononcé par le Tribunal civil de première instance de Rambouillet à l'audience publique du mardi 26 avril 1921. Transcrit sur l'état civil de Gometz-le-Châtel, par Jean DAVIOT, maire : « mort pour la France ».

BLANZAT Henri Né le 31 décembre 1897 à Herblay (Val d'Oise) Décédé le 29 juin 1918 à Scherpenberg (Belgique) Fils de Laurent BLANZAT, terrassier, et de Antoinette TALVET, cultivatrice, domiciliés à Gometz-le-Châtel. Céliba-

taire. Recruté à Versailles sous le numéro 1986. Deuxième classe au 104ème régiment d'infanterie, 7ème compagnie, matricule 12514, classe 1917. Est décédé à deux heures du matin, par suite de blessures reçues aux hanches, secteur du Kimmel.

Acte retranscrit le 13 novembre 1918 sur l'état civil par Georges HANTON, maire, suite à l'inscription du 14 août 1918 sur le registre de Verneuil (Marne) : « mort pour la France ».

BREMENT Henri Albert Né le 5 septembre 1895 aux Molières (Essonne) Décédé le 9 septembre 1918 à l'hôpital auxiliaire n° 107, rue Saint-Benoît, Saint-Brieuc (22) Fils de Béloni Auguste BREMENT, charretier, et de Albertine BUISSON. Célibataire, domicilié à Gometz-le-Châtel. Caporal au 2ème régiment de Zouaves, 17ème compagnie, matricule 641. Recruté à Versailles. Acte retranscrit le 6 novembre 1918 sur l'état civil par Georges HANTON, maire, suite à l'inscription du 24 octobre 1918 à l'hôtel de ville de Saint-Brieuc : « mort pour la France ».

DEUIL Raymond Né le 11 mai 1894 à Gometz-le-Châtel (Essonne) Décédé le 30 septembre 1918 à la ferme de Certaux, secteur d'Ostel (Aisne) Fils unique de Jules Léon DEUIL, journalier, né à Gometz-la-Ville (Essonne) et de Anne Marie Françoise BEUCHERIE, journalière, née à Plerneuf (Côtes d'Armor). Domiciliés à Gometz-le-Châtel, rue Saint-Nicolas. Célibataire. Soldat décoré de la Croix de Guerre de la 2ème compagnie du 404ème régiment d'infanterie, numéro matricule 6316 au bureau de recrutement de Versailles. Tué

à l'ennemi. Inhumé au cimetière militaire de Vailly (Aisne), carnet B n° 137 du GBD 121. Acte retranscrit le 2 février 1919 sur l'état civil par Georges HANTON, maire, suite à l'inscription du 4 octobre 1918 à Bruyères (Aisne) : « mort pour la France ».

FOULON René Benjamin Victor Né le 19 juin 1898 à Paris 14ème Décédé le 8 octobre 1918 à Hangard, sud-ouest d'Orfeuil (Ardennes) Fils de Isidore Benjamin FOULON, charron, et Aline Alice ROGER, couturière. Domiciliés à Gometz-le-Châtel, route Nationale. Célibataire. Soldat à la 2ème compagnie de mitrailleuses du 107ème régiment d'infanterie, matricule 4803 au bureau de recrutement de Versailles. Tué à l'ennemi. Acte retranscrit le 22 avril 1919 sur l'état civil par Georges HANTON, maire, suite à l'inscription du 15 octobre 1918 à Selles (Marne) : « mort pour la France ».

SAINÉ Paul Joseph Né le 10 mai 1888 à Gometz-le-Châtel (Essonne) Décédé le 14 octobre 1918 au bois de Samoussy (Aisne) Fils de Denis Ernest Paul SAINÉ, journalier, et de Joséphine Rose Caroline HURET, journalière. Domiciliés à Gometz-le-Châtel, dans les Ruelles. Il était journalier chez son neveu. 365ème régiment d'infanterie. Venu du 330ème. Recruté par le bureau de Versailles, matricule 4018. Acte retranscrit le 22 avril 1921 sur l'état civil par Jean DAVIOT, maire, suite au jugement du 13 avril 1921 prononcé par le tribunal civil de première instance de Rambouillet : « mort pour la France ».

Juin à septembre 2018



Imagin' action - Cie du Regard vous propose :



04-05 et 07 Juin

Atelier improvisations théâtrales au collège Les Sablons de Viry-Châtillon avec les jeunes de la Classe Relais Départementale.

Samedi 09 juin à 20h30 et Dimanche 10 Juin à 16h00

Représentation des ateliers théâtre d'improvisation enfants, ados et adultes, de l'atelier comédie musicale

Le 09/06 : Venez découvrir les créations des ados, des Bilboquets et des Ginkgobilobas

Le 10/06 : les enfants et les jeunes des la comédie musicale vous emmèneront dans l'univers qu'ils ont construit tout au long de l'année.

Salle Barbara – rond point Saint Nicolas – Gometz le Châtel

Vendredi 15 juin 2018 à 20h30

Soirée d'improvisation avec la troupe des LIMOURISTES

Au studio de la MJC de Limours
1 Rue Michel Berger à Limours
91470

Vendredi 15 juin à 20h30

Soirée improvisation : venez retrouver nos improvisateurs chevronnés pour une soirée pleine de bonne humeur !

Salle des échassons - rue André Chermette - Longpont sur Orge
Longpont sur Orge

Vendredi 22 juin 2018 à 20h30

Représentation des ateliers théâtre d'improvisation enfants, ados et adultes

A la salle BLC avec l'association ASCH

Rue de la Libération à Bruyeres le Châtel 91680

Samedi 23 Juin à partir de 20h30

Fête de la musique de Rambouillet avec la participation de notre batucada Batuk'action

RDV en centre ville

Samedi 30 Juin à 20h30

Batuk'action

Retrouvez notre batucada pour son dernier concert de la saison en Ile de France !

Centre socioculturel Berthe Morisot – 22 res. Jules Valès – Saint Germain les Arpajon

Dimanche 01 juillet 2018 à 16h00

Représentation des ateliers théâtre d'improvisation enfants, ados

Au Centre Culturel Michel Spiral avec L'association du Théâtre de la Tour

7 rue des Archers à Montlhéry 91310

Dès la rentrée, vous pourrez nous retrouver au forum des associations de Gometz le Châtel et de Bures sur Yvette

N'hésitez pas à consulter notre site pour tout renseignement sur :

- les ateliers théâtre d'improvisation enfants, adolescents, adultes et adultes confirmés,
- l'atelier comédie musicale (enfants et ados)
- l'atelier batucada (dès 16 ans)

Toutes nos actualités sur www.icr91.com

Réservations et renseignements : 06 84 81 51 31 /imaginaction@free.fr

Couleurs de fête



BROCANTE 1 Mai

Avec une météo inespérée, la brocante du 1 mai 2018 a été pour nous exceptionnelle avec un record de participants : 135 exposants ! Nous tenons à remercier toutes les personnes nous ayant adressé des messages de félicitations. Ceux-ci nous donnent de la force pour perpétuer cet événement qui dure depuis plus de 20 ans. Nous tenions aussi à remercier tous les riverains des rues Saint Nicolas et Saint Jean de Beaugard et Mauconseil, pour la gêne occasionnée,

ainsi que nos courageux bénévoles Arnaud, Bruno, Frédéric, Gérard, Nathan et Omar qui étaient avec nous dès 6h00 du matin pour vous placer.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain avec la même météo, votre bonne humeur pour ce grand événement au cœur de notre village !



SORTIE D'ETE :

Couleur de fête organise :

une sortie familiale

au parc zoologique de thoiry

Samedi 23 juin 2018

Départ à 8h00 sur la parking de la salle Barbara

Visite guidée du Safari à 10h

puis visite libre du parc jusqu'à 18h

Un bon repas de 5€ vous sera remis

18/personne

Inscription auprès de Nadia



Adogriculture bio

Adogriculture Bio est une association de formation et d'éducation des jeunes et des adultes. Un collectif s'est constitué et reste toujours ouvert à de nouvelles rencontres afin de poursuivre et développer ses activités :

L'école de Grivery a ouvert ses portes en septembre 2017. Elle accueille des enfants âgés de 6 à 16 ans dans un cadre multi-âge, laïque, en gouvernance partagée, où adultes et enfants développent un mode de fonctionnement propice aux apprentissages. L'école est au service du vivant et nous y apprenons, en plus du socle commun, à prendre soin de soi, des autres et de la planète. On

peut y manier aussi bien la binette que l'internet, avoir du temps pour soi ou cuisiner pour les autres.

Le tiers-lieu de Grivery, ouvert en mars 2018, est un lieu de partages et de rencontres. Il propose des activités diverses tout au long de l'année comme le yoga, l'atelier contes, des activités créatives musicales et corporelles, des rencontres jeux de sociétés, de la sensibilisation à la biodiversité, des événements pour découvrir en pratiquant la démarche permaculturelle ou encore la gouvernance partagée et des systèmes de régulation des conflits.

Nous cultivons un petit potager et

avons démarré l'éco-rénovation en chantier participatif d'un vieux logis agricole à Grivery. N'hésitez pas à venir nous rencontrer au forum des Associations pour de nouvelles aventures insolites.

<http://ecolegrivery.org>

Email : contact@ecolegrivery.org



Budget 2018... entre enfumage et léthargie.



Le rôle des élus de la république, est de faire des choix qui impactent l'avenir de la commune. Le budget dont se dote la commune est la traduction en € de ces choix et de ces décisions qui doivent être défendues et assumées par l'équipe majoritaire et peuvent être combattus par l'opposition.

Nous savons tous qu'une immense partie du budget d'une commune est constitué de dépenses incontournables (salaires des agents, frais de fonctionnement, chauffage, électricité,...) dont l'évolution d'une année sur l'autre est faible et prévisible.

L'intérêt d'un vrai débat consiste donc à parler de la partie du budget pour laquelle les évolutions traduisent des décisions, des arbitrages ou des difficultés qui disent ce qu'aura été ou ce que sera la politique de l'équipe municipale...

Mais l'équipe majoritaire se présente comme de « bons gestionnaires »

et veut ainsi nous faire croire que les économies de fonctionnement réalisées le sont sans conséquence pour les services rendus...

Pourtant les faits sont là ! Moindre ouverture de la Mairie au public (de 23h30 en 2014 à 14h30 en 2018), communication au rabais, subventions aux associations (hors MJC) en nette diminution, vie du village de moins en moins active, voiries détériorées, entretien de notre ville nettement perfectible,... Cela résulte bel et bien des choix faits ces dernières années !

Mais les raisons réelles de ces choix n'ont jamais été débattues, ni en commissions ni en Conseil Municipal. La seule réponse que l'on obtient, c'est que les électeurs ont tranchés une fois pour toute en Mars 2014 et que donc, nul n'est besoin d'expliquer le pourquoi des décisions ! (Toute ressemblance avec un personnage récemment élu et haut placé étant bien évidemment fortuite !!).

Pourquoi lancer des « grands travaux » qui pèsent (ou devraient peser) assez

lourdement sur les finances municipales ? Quelle vision cela traduit-il de notre commune non pas à 1 an ni même à 5 ans mais à 10 ans, à 15 ans...

S'agit-il d'une absence de vision d'avenir et d'un budget de gestionnaires frileux ou bien d'une opération d'enfumage visant à masquer de réelles orientations politiques non assumées ? Peu importe, les conséquences sont les mêmes. Comme les années passées, ces motivations et choix politiques sont masqués derrière un épais écran de fumée qui empêche tout véritable débat et plonge notre village dans un état de léthargie inquiétante.

C'est pour ces raisons que, comme les années passées, les élus de Gometz Uni et Solidaire se sont opposés à ce budget 2018.

Guy HENTGES, Olivier LEGRAS & Ghislain THOMASSET

Élus d'opposition "Gometz Uni & Solidaire".

LES ENCOMBRANTS Avec le **som** C'EST QUAND VOUS VOULEZ !

A Gometz-le-Châtel, la COLLECTE DES ENCOMBRANTS c'est SUR RENDEZ-VOUS... à partir du 2 octobre

- 1 > Vous voulez faire enlever des encombrants : Appelez nous !
- 2 > Précisez à l'opérateur la nature de ces objets.
- 3 > Une date vous sera proposée (sous 2 semaines).
- 4 > Déposez vos encombrants sur le trottoir la veille du passage.
- 5 > Le jour J la benne les collectera.

ENLEVEMENT
01.73.07.90.80
ENCOMBRANTS & DEEE

Du lundi au vendredi 8h30-18h30 - De 10h à 15h - numéros verts

Un service de proximité SUR MESURE
- remplace la collecte en porte à porte -

POMPES FUNÈBRES CANO

CHAMBRE FUNÉRAIRE

Transfert avant/après mise en bière

Permanence 7j/7 - 24h/24

POMPES FUNÈBRES

Organisation d'obsèques - Transport France et Etranger -
Crémation - Démarches administratives - Prévoyance

MARBRERIE

Construction de caveaux, monuments (fourniture et pose)

Travaux de marbrerie - Gravure

41 Route de Chartres

91470 LIMOURS

Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88

pf@ludoviccano.fr

Habilitation préfectorale : 12.91.141



Société PETRUZZELLA

**CARRELAGES
DALLAGES**
D.988 ROND POINT SAINT NICOLAS
91940 GOMETZ LE CHATEL
Tél. : 01.60.12.22.63
Fax : 01.60.12.52.76

DALLES - PIERRES NATURELLES TOUTES PROVENANCES
Hall d'exposition présentant un grand choix
CARRELAGES - GRES - FAÏENCES - TERRE CUITTE
POUR les JARDINS : Evergreen - Dalle grèsillon lavé
Boitiers - Pierre de Brastone - Barbeque - Pavés autobloçants

ENTRÉE LIBRE - PARKING ASSURÉ



Ent. PERCEVAUX Sarl

*Maçonnerie - Carrelage - Faïence
Peinture - Placoplâtre - Ravalement
Parquet - Plomberie - Chauffage*

1, rue du Morillon  Tél : 03 69 07 06 71
ZA des Hauts des Vignes Port : 06 03 07 37 14
91940 GOMETZ LE CHATEL Fax : 03 69 07 16 33



Entreprise Générale de Menuiserie

Menuiserie - Ebénisterie
Agencements plafonds
Cloisons - Décoration - bois
Parquet tous décors
Fenêtres - Portes - Escaliers
Bibliothèque - Dressings - Cuisines

ZA Les Hauts des Vignes Mail: dematttec@orange.fr
6 Rue du Fromenteau Tél : 01 60 12 15 17
91940 GOMETZ-LE-CHATEL Fax : 01 60 10 67 80



LAMENTHEPOIVREE.FR

ALIMENTATION BIOLOGIQUE, BIEN-ETRE
ET ECOPRODUITS

7 RUE DU MORILLON
ZA DU HAUT DES VIGNES
91940 GOMETZ-LE-CHATEL
01.60.19.63.75

HORAIRES
LUNDI 15H30 À 19H30
MARDI AU JEUDI 9H30 À 13H ET 15H À 19H30
VENDREDI ET SAMEDI 9H30 À 19H30 SANS INTERRUPTION



SARL CARDOSO

Maçonnerie générale
carrelage, terrasse, clôture,
décoration, finition bien sûr...

5 rue des violettes - 91940 Gometz le Châtel

TELXIRA CARDOSO Emmanuel
Tel/Fax, 01 60 12 98 30 - Port, Dé 08 60 92 93
Email: sarl.cardoso@wanadoo.fr / facebook: cardosodesign



ESPACE RAMBOUILLET

Samedi 9 juin
 sortie organisée par la MJC
 10€ par personne
 préinscription à la MJC



FÊTE DE L'ÉCOLE

Samedi 30 juin
 de 10h à 12h puis repas partagé FCPE sur le Stade

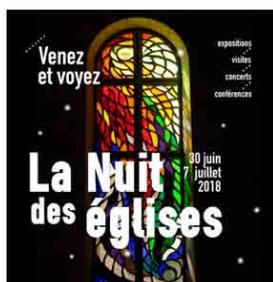


L'EAU ET LA RIVE, LECTURE EN MUSIQUE

Samedi 30 juin
 à 17h au jardin près de l'église
 Avec Claudine Guittet, comédienne, et Antoine Ladrette, violoncelliste
 50 mn environ - Tous publics - Au chapeau

NUIT DES ÉGLISES

Samedi 30 juin
 4 artistes musicien, peintre, sculpteur plasticien et conteur vous enchanteront de 20h à minuit dans ce fleuron de notre patrimoine



SORTIE À LA MER

Dimanche 22 juillet
 à Houlgate
 10€/personne, Réservation en mairie



FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 2 septembre



LE FESTIVAL «ENCORE LES BEAUX JOURS»

15 et 16 septembre
 festival des arts de rue de la Communauté Paris Saclay, propose des spectacles dans des lieux insolites ou patrimoniaux. Cette année le festival passe par Gometz le Châtel !

